

**Dossier**  
**FINTECH**  
**CÔTE D'IVOIRE, DE GRANDES AVANCÉES**

**LES SIGNAUX FORTS DE L'ÉCONOMIE**

Activités économiques de la CEDEAO et de l'UEMOA  
au deuxième semestre 2023

**COOPÉRATION INTERNATIONALE ET RÉGIONALE**

**Côte d'Ivoire**

Bilan de la coopération économique en 2022

**ACTUALITÉS INSTITUTIONNELLES**

**Ministère de l'Économie, du Plan et du Développement**

Madame KABA Nialé aux commandes

**ACTUALITÉS INSTITUTIONNELLES**

**2<sup>e</sup> forum d'Affaires et d'Investissements**

**Côte d'Ivoire-Amérique du Nord**

Près de 1 800 milliards de FCFA d'intention annoncés

**LUCARNE**

Comprendre le taux de change

**DROIT ET ÉCONOMIE**

**Principes et mécanismes de protection des investissements**

Garants de la dynamisation du secteur privé





**Directeur de Publication**

**Dr. SAIN Oguié**  
Directeur Général de l'Economie

**Rédacteur en Chef**

**Mme CROLEY Colette**  
Sous-directeur de la Communication et de la Documentation

**Comité de rédaction**

BROH Guy Joel  
ZADI Ange  
KOUAME Pierre  
ANOH Kouao  
KOFFI Béatrice

**Collaboration**

KOFFI Siméon, Conseiller Technique du DGE

**Infographie & Photos**

KOUAKOU Stéphane  
MINNAIN Ghislain Sémahé  
KOUASSI Ephrem

**Email**

dgecom@dge.gouv.ci

**Site web**

www.dge.gouv.ci

**Contacts**

(+225) 27 20 33 59 98 - 27 20 20 09 09

**Situation géographique**

Abidjan - Plateau, Imm.SCIAM, 6<sup>e</sup> étage



## EDITORIAL

- ✦ **Dr SAIN Oguié**, Directeur Général de l'Economie  
*Côte d'Ivoire : un hub régional de la Fintech* 04

## LES SIGNAUX FORTS DE L'ÉCONOMIE

- ✦ **Activités économiques de la CEDEAO et de l'UEMOA au deuxième semestre 2023** 05

## DOSSIER

- ✦ **FINTECH : Côte d'Ivoire, de grandes avancées** 10

## ACTUALITÉS INSTITUTIONNELLES

- ✦ **Ministère de l'Économie, du Plan et du Développement** : Mme KABA Nialé aux commandes 16
- ✦ **Ministère de l'Économie, du Plan et du Développement** : 26,84 milliards de FCFA pour le budget 2024 17
- ✦ **Évaluation des politiques publiques dans l'UEMOA** : Les experts partagent les bonnes pratiques à Abidjan 17
- ✦ **Journée Africaine de la Statistique** : Mme KABA Nialé appelle à soutenir le développement d'un système statistique national 18
- ✦ **Revue conjointe du Programme de Coopération Gouvernement-PNUD 2021-2025** : Les parties prenantes définissent les priorités de 2024 18
- ✦ **Mise en œuvre du PND 2021-2025** : La Côte d'Ivoire et le quatuor des partenaires se concertent 19
- ✦ **Perspectives économiques et financières de la Côte d'Ivoire** : Les rapports à moyen terme 2024-2028 élaborés 19
- ✦ **2<sup>e</sup> forum d'Affaires et d'Investissements Côte d'Ivoire - Amérique du Nord** : Près de 1 800 milliards de FCFA d'intention annoncés 20
- ✦ **Tableau des Opérations Financières de l'État** : Les producteurs de données primaires renforcent leurs capacités 20
- ✦ **9<sup>e</sup> édition de la revue annuelle des projets communautaires de l'UEMOA en Côte d'Ivoire** : 131 textes réglementaires et six projets de près de 13 milliards de FCFA évalués 21
- ✦ **Comptabilité Nationale** : Des cadres de la DGE renforcent leurs capacités 21

## ÉCHOS ÉCO

- ✦ **Cacao : la production ivoirienne en augmentation de 6,5% en septembre** 22

## COOPÉRATION INTERNATIONALE ET RÉGIONALE

- ✦ **Côte d'Ivoire** : Bilan de la coopération économique en 2022 23
- ✦ **Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)** : Jubilé d'or au service du développement en Afrique de l'Ouest 25

## LUCARNE

- ✦ **Lexique économique** : Contextualisation historique du risque pays 28
- ✦ **Décryptage** : Comprendre le taux de change 31

## DROIT ET ECONOMIE

- ✦ **Principes et mécanismes de protection des investissements** : Garants de la dynamisation du secteur privé 33

## VIE ET ENTREPRISE

- ✦ **Direction Générale de l'Économie** : le Comité de Direction formé sur la cybersécurité 34
- ✦ **Don de sang / Interview** : Pr Yassongui SEKONGO, Directeur Général du Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) : « *Le donneur de sang régulier est prioritaire en cas de besoin* » 35



## Côte d'Ivoire : un hub régional de la Fintech

Le récent Next Fintech Forum (NFF) qui s'est tenu à Abidjan a mis en lumière les avancées significatives de la Fintech en Côte d'Ivoire. Rassemblant une multitude d'acteurs du secteur privé aux institutions publiques, en passant par les chercheurs et les universitaires, cet événement a témoigné de l'engagement ferme du Gouvernement ivoirien en faveur de l'inclusion financière et de la promotion de la Fintech. La Côte d'Ivoire, leader au sein de l'UEMOA, a affiché une croissance économique dynamique au cours des dernières années, et le Gouvernement n'a ménagé aucun effort pour faciliter l'accès des citoyens aux services financiers. Avec un taux d'inclusion financière de 84,34% en 2021, en hausse de 5,24% par rapport à l'année précédente, la Fintech a joué un rôle crucial dans cette progression, comblant une partie des 20% restants

pour atteindre une couverture complète de la population (*le bulletin de veille semestriel n°01-2022 de la BCEAO*).

Les autorités ivoiriennes ont adopté une approche proactive en mettant en place la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière (SNIF 2019-2024), axée sur la finance digitale. L'Agence de l'Inclusion Financière Côte d'Ivoire (APIF-CI) et l'Observatoire de la Qualité des Services Financiers accompagnent le projet. De plus, un cadre réglementaire favorable, comprenant des lois sur la protection des données et la lutte contre



**« Les autorités ivoiriennes ont adopté une approche proactive en mettant en place la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière (SNIF 2019-2024), axée sur la finance digitale. L'Agence de l'Inclusion Financière Côte d'Ivoire (APIF-CI) et l'Observatoire de la Qualité des Services Financiers accompagnent le projet. De plus, un cadre réglementaire favorable, comprenant des lois sur la protection des données et la lutte contre la cybercriminalité, a été instauré pour accompagner l'expansion du secteur numérique. »**

la cybercriminalité, a été instauré pour accompagner l'expansion du secteur numérique. Le Gouvernement a également reconnu l'importance des start-ups numériques en créant le Ministère de la Transition Numérique et de la Digitalisation. La récente adoption d'une loi visant à promouvoir ces start-ups a renforcé cet élan, offrant un cadre stratégique, juridique et institutionnel propice à leur épanouissement.

L'essor spectaculaire de la téléphonie mobile, avec près de 50,65 millions d'abonnés à la téléphonie mobile et 23,97 millions d'abonnés au mobile

money à côté de l'enregistrement en 2020 de près de 37 start-ups, axées sur les portefeuilles électroniques, les paiements associés et les solutions de transfert d'argent, témoigne de l'ancrage profond de la technologie dans le quotidien des Ivoiriens et positionne la Côte d'Ivoire comme le plus

grand marché de "monnaie électronique" de l'UEMOA. Toutefois, il est impératif que le Gouvernement renforce cette dynamique en continuant à investir dans des infrastructures numériques robustes. .

Bonne lecture !

**Dr SAIN Oguié**  
Directeur Général de l'Economie

## ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA CEDEAO ET DE L'UEMOA AU DEUXIÈME SEMESTRE 2023

1. PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES DE LA CÔTE D'IVOIRE DE 2021 A 2023
2. PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES DES ETATS DE L'UEMOA DE 2021 A 2022
3. PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES DES ETATS DE LA CEDEAO DE 2021 A 2022
4. AUTRES INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Le bulletin d'informations vise principalement à faire une présentation succincte de quelques indicateurs macroéconomiques issus du Rapport de la Surveillance Multilatérale (RSM) de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et du Programme de Coopération Monétaire de la CEDEAO (PCMC).

Ce bulletin donne d'abord un aperçu de l'évolution des principaux agrégats macroéconomiques de la Côte d'Ivoire sur les deux dernières années ainsi que les prévisions pour 2023.

Il présente ensuite l'évolution des principaux indicateurs au sein de l'UEMOA et de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sur les deux dernières années (2021 et 2022) et donne des prévisions pour l'année 2023.

Au niveau national, il ressort globalement qu'à l'instar du reste du monde, l'environnement économique en 2022 a été marqué par des pressions inflationnistes, induites par les conséquences de la guerre en Ukraine. L'inflation est également alimentée par l'insécurité persistante dans les pays du Sahel, principaux fournisseurs de la Côte d'Ivoire de bétails et de produits maraîchers. En outre, les dérèglements climatiques, le déficit de main d'œuvre agricole et les attaques des champs de gombos et d'aubergines par la maladie de « Jasside » ont occasionné une insuffisance de l'offre locale de certains produits vivriers.

L'activité économique de l'UEMOA, en 2022, est marquée par la poursuite de la reprise des activités dans l'ensemble des secteurs de l'économie, en dépit de l'impact négatif de la guerre en Ukraine, de la poursuite de la crise sécuritaire et du resserrement de la politique monétaire par la Banque centrale. Le taux de croissance du PIB réel est ressorti à +5,7%, contre 6,1% en 2021. Pour 2023, le taux de l'Union se maintiendrait à 5,7%.

La région CEDEAO a poursuivi sa croissance, bien qu'à un rythme plus faible en raison de l'environnement économique mondial difficile. Le taux de croissance économique régional est estimé à 3,9% en 2022 contre 4,4% en 2021. Cette croissance a été tirée principalement par la résilience continue de l'agriculture

et l'amélioration progressive des exportations de produits de base. La croissance de la région se maintiendrait à 3,9% en 2023 en raison des incertitudes actuelles et de la situation politique dans certains Etats membres.

Pour une meilleure visibilité des illustrations, les abréviations ci-dessous ont été attribuées aux différents Etats :

**NE :** Bénin=**BEN**, Burkina Faso=**BFA**, Côte d'Ivoire=**CIV**, Guinée-Bissau=**GNB**, Mali=**MLI**, Niger=**NER**, Sénégal=**SEN**, Togo=**TGO**, Cabo Verde=**CPV**, Gambie=**GMB**, Ghana=**GHA**, Guinée=**GIN**, Liberia=**LBN**, Nigeria=**NGA**, Sierra Leone=**SLE**

### Sources des données :

- ✚ Côte d'Ivoire : Cadrage macroéconomique, septembre 2023 ;
- ✚ UEMOA : Rapport de surveillance Multilatérale (RSM), décembre 2023 ;
- ✚ CEDEAO : Programme de Coopération Monétaire de la CEDEAO (PCMC) de juin 2023 ;
- ✚ Banque Mondiale : Pour le poids de chaque Etat dans le PIB nominal de la CEDEAO (Graphique 23).

Les données 2023 sont des projections.

### 1. PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES DE LA CÔTE D'IVOIRE DE 2021 À 2023

Graphique n° 1 : Taux de croissance du PIB réel



Le taux de croissance économique a été de 6,7%, après 7,4% en 2021, grâce au dynamisme des secteurs secondaire (+12,5%) et tertiaire (+8,6%). En 2023, le taux de croissance économique est projeté à 7,0%.

Graphique n°2 : Solde budgétaire global rapporté au PIB nominal



Après s'être dégradé en 2022, le solde budgétaire global serait en amélioration de 1,6 point de pourcentage en 2023 pour représenter -5,2% du PIB nominal.

Graphique n°3 : Taux d'inflation annuel moyen (en %)



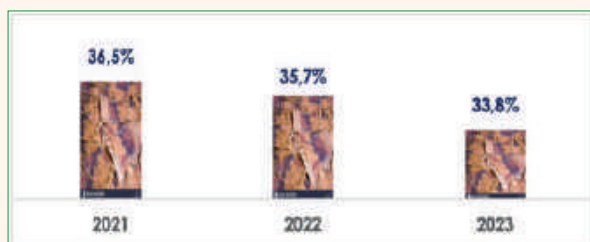
L'inflation s'est accélérée en 2022 par rapport à 2021, sous l'effet de la crise ukrainienne. La pression sur les prix devrait relativement tomber en 2023.

Graphique n°4 : Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (%)



Malgré une hausse constatée depuis 2021, le taux d'endettement resterait en dessous de 70%.

Graphique n°5 : Masse salariale sur les recettes fiscales



La masse salariale a représenté 35,7% des recettes fiscales en 2022, en amélioration par rapport à 2021, en liaison avec la mise en œuvre de la stratégie de maîtrise de la masse salariale. En 2023, le ratio serait de 33,8%.

Graphique n°6 : Pression fiscale (%)



La pression fiscale est restée quasi stable en 2021 et 2022. En 2023, elle s'afficherait à 13,9%.

## 2. PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES DES ETATS DE L'UEMOA DE 2021 A 2022

Graphique n°7 : Ratio du solde budgétaire global (% du PIB nominal)



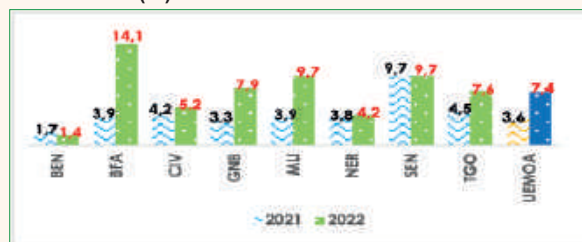
En 2022, le solde budgétaire global s'est dégradé dans cinq (5) Etats membres comparativement à 2021. Pour 2023, le solde devrait s'améliorer dans tous les Etats membres. Le solde budgétaire global de l'Union en 2022 a été de -6,7% du PIB. Il est attendu à -5,4% en 2023.

Graphique n°8 : Taux d'inflation annuel moyen (%)



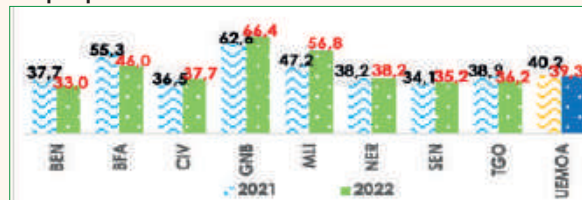
En 2022, excepté le Bénin, une poussée inflationniste a été observée dans tous les États membres, le taux d'inflation de l'Union étant de 7,4%. Pour 2023, le taux d'inflation dans la quasi-totalité des États membres pourrait se situer au-dessus de 3,0%.

Graphique n°9 : Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (%)



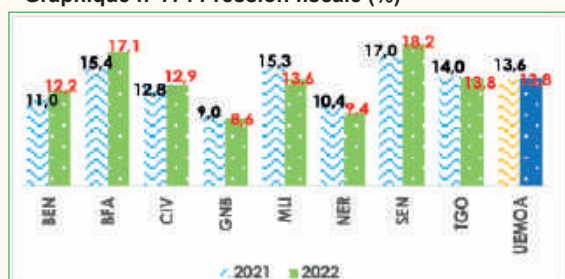
En 2022, le taux d'endettement dans la plupart des Etats membres s'est inscrit sur une tendance haussière. Le taux de l'Union s'est affiché à 57,6% contre 54,4% en 2021. Pour l'année 2023, exceptée la Guinée-Bissau, le taux d'endettement dans tous les Etats de l'Union serait en dessous de 70%.

Graphique n°10 : Masse salariale sur les recettes fiscales (%)



En 2022, la masse salariale a représenté plus de 35% des recettes fiscales dans tous les Etats membres, excepté le Bénin. Pour 2023, la situation devrait connaître une amélioration.

Graphique n°11 : Pression fiscale (%)



En 2022, le taux de pression fiscale est resté faible dans la plupart des Etats membres de l'Union, oscillant entre 17,6% au Sénégal et 8,7% en Guinée-Bissau. Pour 2023, le taux de pression fiscale de l'Union serait de 14,4%, après 13,8% en 2022.

### 3. PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES DES ETATS DE LA CEDEAO DE 2021 À 2022

Graphique n°12 : Ratio du déficit budgétaire global (% du PIB nominal)



En 2022, le déficit budgétaire global de la région est ressorti à 5,4% du PIB contre 4,8% une année plutôt. En 2023, seules la Gambie et la Guinée respecteraient la norme de 3%.

Graphique n°13 : Taux d'inflation annuel moyen (%)



Le taux d'inflation au niveau régional est ressorti à 17,3% contre 13,1% en 2021.

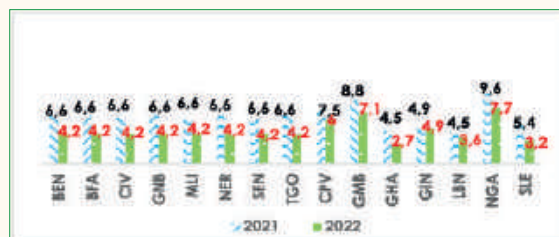
Graphique n°14 : Financement du déficit budgétaire par la Banque centrale en pourcentage des recettes fiscales de l'année précédente



En 2022, la Gambie, le Ghana, le Nigeria et la Sierra Leone ont eu recours à leurs banques centrales pour financer leurs

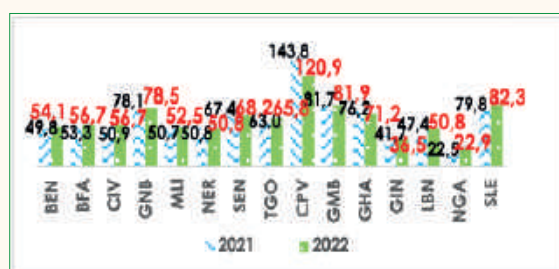
déficits. Cette disposition n'existe plus pour les pays membres de l'UEMOA. En 2023, seule la Gambie solliciterait sa Banque centrale.

Graphique n°15 : Réserves extérieures brutes en mois d'importations



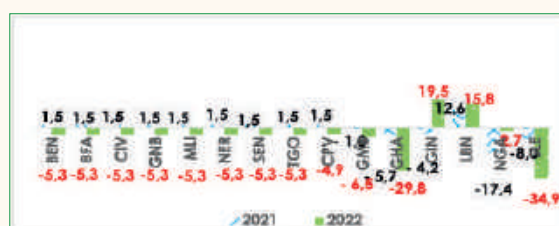
En 2022, le Nigeria a enregistré la meilleure performance en termes de couverture des importations par les réserves brutes de change (7,7 mois) tandis que le Ghana a affiché le plus faible résultat (2,7 mois).

Graphique n°16 : Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (%)



Avec 120,9%, le Cabo Verde a enregistré le taux d'endettement le plus élevé tandis que le Nigeria a enregistré le plus faible taux, soit 22,9% en 2022.

Graphique n°17 : Variation du taux de change nominal

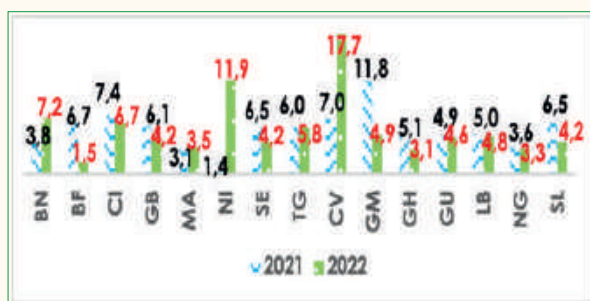


En 2022, quatre (04) monnaies nationales à savoir la Leone de la Sierra Leone (-34,9%), le cedi du Ghana (-29,8%), le franc Guinéen (+19,5%) et le dollar libérien (+15,8%) n'ont pas respecté la norme communautaire de  $\pm 10\%$  contre deux (02) monnaies (le naira du Nigeria (-17,4%), le dollar libérien (+12,6%)) en 2021.

### 4. AUTRES INDICATEURS MACROECONOMIQUES

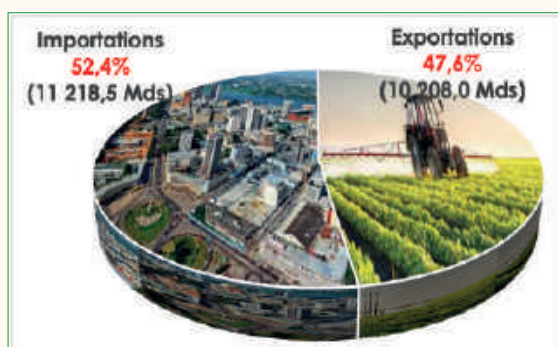
(page suivante)

Graphique n°18 : Taux de croissance du PIB réel



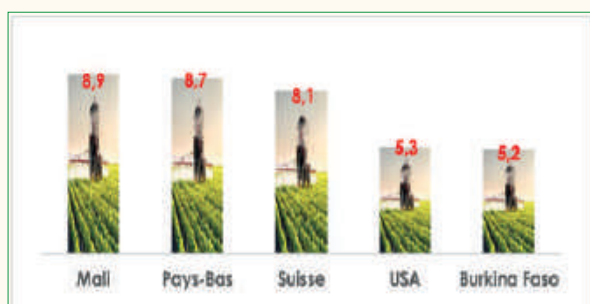
Reprise de l'activité économique dans tous les pays depuis 2021 après la récession observée en 2020 du fait de la crise sanitaire.

Graphique n°19 : Structure des échanges de biens de la Côte d'Ivoire avec le reste du monde en 2022



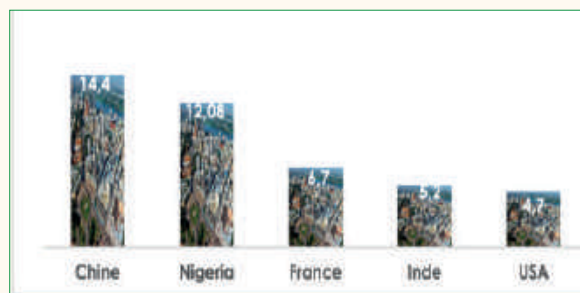
En 2022, les échanges de biens de la Côte d'Ivoire avec le reste du monde sont évalués à 21 426,5 milliards de FCFA contre 16 296,0 milliards (+31,5%) en 2021. Le taux de couverture des importations est de 91,0% contre 109,4% en 2021.

Graphique n°20 : Les 5 principaux partenaires à l'exportation de biens de la Côte d'Ivoire en 2022 (en % de la valeur totale des exportations)



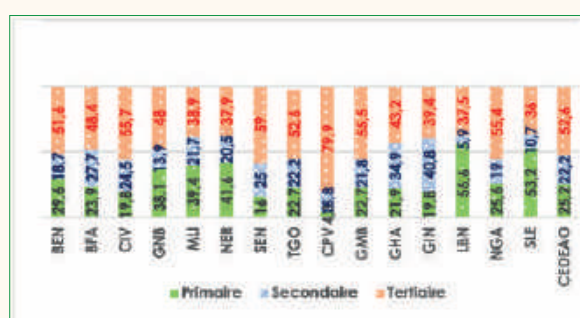
Parmi les principaux partenaires à l'exportation de la Côte d'Ivoire, figurent deux pays de l'UEMOA à savoir le Mali et le Burkina Faso.

Graphique n°21 : Les 5 principaux partenaires à l'importation de la Côte d'Ivoire en 2022 (en % de la valeur totale des importations)



La Chine est aujourd'hui le principal partenaire à l'importation de la Côte d'Ivoire devant le Nigeria.

Graphique n°22 : Structure des économies des Etats membres de la CEDEAO en 2022



La part du secteur tertiaire dans le PIB nominal est la plus importante dans presque tous les Etats de la CEDEAO. Au Cabo Verde, le secteur tertiaire représente 80,0% du PIB.

Graphique n°23 : Poids (%) des Etats dans le PIB nominal global de la CEDEAO en 2022



Le Nigeria avec 62,8% du PIB nominal de la CEDEAO est la première puissance économique, suivi du Ghana (9,6%), de la Côte d'Ivoire (9,2%) et du Sénégal (3,6%).

Source: DGE / DAFER

## FINTECH

### Côte d'Ivoire, de grandes avancées



La Finance digitale (Fintech) contribue au renforcement de l'inclusion financière.

**L**a Côte d'Ivoire, leader de l'UEMOA, a une économie dynamique. Elle a affiché un taux de croissance moyen de 8% sur la période 2012-2019, de 0,7% en 2020, de 7,1% en 2021 et de 6,9% en 2022. Pour 2023-2025, les autorités tablent sur une prévision de taux de croissance moyen de 7%.

Avec un taux d'inclusion financière de 41% en 2017, la Côte d'Ivoire est le premier pays de l'UEMOA en matière de paiements électroniques avec 23,58 millions de comptes électroniques en 2018 et un taux d'utilisation des services de monnaie électronique actifs de 60,12 % en 2019 (*Rapport APIF 2020*).

Le Taux de Bancarisation Elargi (prenant en compte la microfinance) de la Côte d'Ivoire se situait à 32,56% en 2020 contre 30,79% en 2019 (*rapport sur la situation de l'inclusion financière dans l'UEMOA au titre de l'année 2020, BCEAO*).

#### Initiatives gouvernementales

L'inclusion financière reste un défi à relever pour la Côte d'Ivoire en raison du manque de profondeur de son système financier, souligne l'Agence de Promotion de l'Inclusion Financière Côte d'Ivoire (APIF-CI). Selon une étude réalisée par le groupe de la Banque mondiale en 2016 sur la situation

économique du pays, le secteur financier, commente l'APIF, octroie proportionnellement trois à quatre fois moins de crédits que dans les pays à revenu intermédiaire sur le continent africain, si bien que 2/3 des entreprises considèrent l'accès au crédit comme « une contrainte majeure à leur essor ». Ce manque de profondeur, bien qu'en régression depuis la reprise économique de 2012, s'explique par la réticence des épargnants à placer leurs économies dans les établissements financiers (15% des épargnants alors que le ratio dépasse 25% en Afrique). Ce manque de profondeur s'explique également par la prudence des banques due aux risques et à leur manque de capacités à les analyser. Les autorités, ayant compris l'avantage que procure la Fintech dans ce contexte depuis longtemps, multiplient les initiatives pour renforcer le niveau d'accès de ses populations aux services financiers. Dans cette dynamique, un cadre réglementaire a été mis en place

pour accompagner l'expansion du numérique.

Les lois n°2013-450 du 19 juin 2013 sur la protection des données à caractères personnels, n° 2013-451 du 19 juin 2013 relative à la lutte contre la cybercriminalité, n° 2013-877 du 23 décembre 2013 ratifiant l'ordonnance n°2013-662 du 20 septembre 2013 relative à la concurrence, no 2013-546 du 30 juillet 2013 relative aux transactions électroniques, en sont des exemples. L'année 2013 a été, ainsi, une année charnière pour la régulation des télécoms en Côte d'Ivoire. Le Gouvernement adoptait, par ailleurs, en Conseil des ministres du 4 mars 2020, une communication relative au développement de la finance numérique. Cette communication met un accent sur la digitalisation des flux financiers avec l'opérationnalisation effective des plateformes existantes et la digitalisation de 80% des flux financiers gouvernementaux, l'accès de l'ensemble des fournisseurs de services à valeur ajoutée aux codes USSD en vue de diversifier les services financiers et réduire les coûts des services y afférents.

L'Observatoire de la Qualité des Services Financiers de Côte d'Ivoire (OQSF-CI) a été créé en décembre 2016. De même, la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière (SNIF 2019-2024), axée sur la finance digitale, a été mise en place tout comme le baromètre

**« Avec un taux d'inclusion financière de 41% en 2017, la Côte d'Ivoire est le premier pays de l'UEMOA en matière de paiements électroniques avec 23, 58 millions de comptes électroniques en 2018 et un taux d'utilisation des services de monnaie électronique actifs de 60,12 % en 2019 (Rapport APIF 2020). »**

des paiements marchands en 2020. L'approche de l'Etat « vise à encourager un plus grand nombre de petites et moyennes entreprises, notamment les entreprises intervenant dans le secteur de la Finance et technologie (Fintech) », estime l'APIF.

Dans un contexte de nouveaux défis, le pays a révisé sa législation et s'est aligné sur le cadre juridique harmonisé des Télécommunications et TIC dans les espaces UEMOA et CEDEAO (*Rapport d'activités ARTCI 2013*). L'une des conséquences a été la dissolution de l'Agence des Télécommunications de Côte d'Ivoire (ATCI) qui va donner naissance à l'Autorité de Régulation des Télécommunications / TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI). Ce « gendarme » de la régulation, selon ses dirigeants, « incarne la volonté politique du Gouvernement ivoirien de promouvoir une économie numérique dynamique et prospère ». Un projet de loi portant promotion des start-ups numériques a même été adopté par les sénateurs en novembre 2023. Ce projet de loi vient apporter une solution aux difficultés rencontrées par les start-ups auxquelles l'Etat donne une couveuse pour éclore, rassurant Monsieur **Ibrahim Kalil KONATÉ**, Ministre de la Transition numérique et de la Digitalisation.

Ces initiatives gouvernementales

financière, en Côte d'Ivoire, était de 84,34% en 2021 contre 79,1% en 2020, soit une hausse de 5,24%. Cette performance est grandement mise à l'actif de la Fintech même s'il reste encore une marge de moins de 20% à rattraper pour couvrir l'ensemble des populations.

### Pénétration de la téléphonie mobile

Au cours de ces dernières années, la pénétration du smartphone et l'extension de la couverture du réseau de téléphonie mobile ont fait de la Côte d'Ivoire, le plus gros marché de « monnaie électronique » de l'UEMOA avec près de 30 % des comptes de « paiement par téléphone » de la zone (cabinet conseil McKinsey, rapport août 2022). Les données de l'ARTCI publiées le 31 décembre 2022 et mises à jour le 19 juillet 2023, révèlent qu'en termes de taux de couverture global du territoire du réseau de téléphonie mobile, le pays se situe à 92,97% pour la 2G (couvrant 97,81% de la population), 91,46% pour la 3G (couvrant 97,23% de la population) et enfin 63,72% pour la 4 G (couvrant 91,12% de la population). Au 30 juin 2023, le pays revendiquait quelques 50,65 millions d'abonnés à la téléphonie mobile sur une population de 29,3 millions d'habitants (RGPH 2021). Le nombre d'abonnés au mobile money se situait à 23, 97 millions. Si le taux



Un cadre réglementaire organise le secteur du numérique en Côte d'Ivoire.

à bien sa politique d'inclusion financière à travers la Fintech. Avec ces performances et les efforts du Gouvernement les prévisions restent optimistes.

Dans son rapport d'août 2022, le cabinet conseil McKinsey, rappelle que la Côte d'Ivoire apparaît comme la région du continent qui connaîtra, d'ici à 2025, le plus fort taux de croissance de son marché de services financiers.

### Hub régional francophone

« Avec l'écosystème que nous observons, nous pouvons affirmer que la Côte d'Ivoire est devenue une plateforme importante de la Fintech en Afrique francophone », pense Madame **Chérifatou AGOUMO**, Conseillère régionale Innovation et technologies - Care USA, Afrique de l'Ouest, basé à Niamey, au Niger. Depuis Abidjan où elle séjournait, les 16 et 17 novembre 2023 pour un forum sur la Fintech, elle a lancé un appel pressant ; invitant les Pouvoirs publics à faire avancer la Fintech en Afrique, principalement dans la partie francophone, afin de tirer profit de ses avantages. « Aujourd'hui, la Côte d'Ivoire s'est positionnée comme un hub en matière de Fintech. Sa stratégie attire les entreprises », estime, pour sa part, Monsieur **Jean-Pascal MVONDO**, regional lead, middle east and francophone Africa- Better than cash Alliance- United nations capital développement fund. « En matière de Fintech, le pays a une

**« Dans un contexte de nouveaux défis, le pays s'est vu dans l'obligation de réviser sa législation et de s'aligner sur le cadre juridique harmonisé des Télécommunications et TIC dans les espaces UEMOA et CEDEAO (Rapport d'activités ARTCI 2013). »**

portent leurs fruits. Ainsi, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), dans son Bulletin de veille semestriel n°01-2022, soulignait que le taux d'inclusion

de pénétration de la téléphonie mobile est estimé à 165,1%, selon l'ARTCI, celui du mobile money est de 78,1%. Une belle opportunité pour le Gouvernement de mener

*double responsabilité : il est le leader dans l'UEMOA dans les paiements digitaux et une porte d'entrée pour le développement des entreprises. Il a les capacités d'influencer les autres Etats de la région », souligne l'expert.*

L'Etat a créé aujourd'hui un cadre qui favorise la concurrence dans le secteur de la Fintech au point où l'on assiste à une diversité d'offres, avec une dizaine d'Etablissements Emetteurs de Monnaie Electronique (EEME), rappelle le Directeur de l'APIF-CI, Monsieur **BROU Patrice**.

Dans son rapport annuel sur l'inclusion financière 2022, l'APIF souligne que l'écosystème des services financiers numériques dans le pays se caractérisait, à fin décembre 2021, par la présence de 13 structures d'Emission de Monnaie Electronique (EME). Ces structures se répartissent en trois catégories. Sept établissements de monnaie électronique (Compagnie Financière de Paiement, Moov-Money CI, Orange Money CI, Mtn Money Financial Services CI, Qash Services, Small World Financial Africa et Afrique Digital Finance), un Système Financier Décentralisé (Celpaid). Enfin, cinq partenariats banques/fintech et banque/opérateur de télécommunication ont été identifiés : UBA et Wave (Wave) ; SGCI et TAGPAY (YUP) ; BACI et Wizall (Wizall) ; BDA et Kash Kash (Kash Kash) ; BRM et Xikka (Xikka Money).

L'écosystème des start-ups exerçant dans le milieu de la Fintech est, quant à lui, en pleine progression. La Côte d'Ivoire comptait 37 Fintechs (*rapport APIF 2020*). Leurs principales offres portent sur les portemonnaies électroniques et les paiements associés ; les plateformes d'agrégation des moyens de paiements et des solutions de transfert rapide d'argent. Djamo,

CinetPay, Mojaride, Panelys cash et Xikka, In Touch, Wizall, etc. En 2022, selon *lemonde.fr* les entreprises de Fintechs installées en Côte d'Ivoire avaient réussi à lever un montant cumulé record de plus de 20 millions de dollars (plus de 12 milliards de FCFA).

Le patron de l'APIF, comme pour rassurer, rappelle que les autorités ont mis en place un cadre permanent de réflexion sur la promotion de la finance digitale. De même, les risques sur les services financiers numériques ont été cartographiés pour une meilleure gestion de la question. Pour Monsieur **BROU Patrice**, avec son riche parcours, « *la Côte d'Ivoire est aujourd'hui disposée à partager son expérience avec les autres pays de la région* ».

Directrice de l'Insertion et de la Promotion des Activités Commerciales (DIPAC) au Ministère du Commerce et de l'Industrie, Madame **Aline Ogba DANON** partage l'expérience de son Ministère en matière de projet de paiements digitaux. Selon elle, la

plusieurs accords qui ont été paraphés. En plus de l'accord avec les commerçants, deux autres ont été conclus dans le secteur de l'agriculture et du tourisme. Le premier accord, sur l'agriculture, vise à faciliter le paiement des producteurs de café-cacao (environ un million de producteurs visé) et le second accord, les paiements dans l'industrie touristique. Grâce aux Fintech, aujourd'hui, via le mobile money, Monsieur **KACOU Asséké Jean-Marcel**, acheteur de caoutchouc naturel à Bettié (Est du pays) se fait moins de souci pour ses opérations d'autant plus qu'il reçoit de l'argent tout comme il paie aisément ses clients à partir du simple téléphone. « *A l'époque, c'était beaucoup plus difficile de faire des transactions* », se rappelle-t-il.

En plein essor, le cabinet conseil McKinsey estime que le marché des services financiers en Afrique pourrait croître d'environ 10 % par an, pour atteindre environ 230 milliards de dollars Us (environ 138

**« Dans son rapport annuel sur l'inclusion financière 2022, l'APIF souligne que l'écosystème des services financiers numériques dans le pays se caractérisait, à fin décembre 2021, par la présence de 13 structures d'Emission de Monnaie Electronique (EME). »**

Côte d'Ivoire a conclu un accord avec l'américain Visa en vue de permettre à des milliers de commerçants, particulièrement les bénéficiaires de la carte de commerçant, d'avoir accès à des services financiers pour mener à bien leurs activités tant au plan national qu'international à partir de cette carte. Madame **Karidja BAMBA** est Directrice Engagements Gouvernements Afrique de l'Ouest et Centrale chez Visa. En poste à Abidjan, elle explique qu'avec le Gouvernement ivoirien, ce sont

000 milliards de FCFA) de revenus d'ici 2025. Le cabinet renchérit pour dire que les entreprises de la Fintech apportent une valeur significative à leurs clients. Leurs solutions transactionnelles peuvent être jusqu'à 80 % moins chères et les intérêts sur l'épargne jusqu'à trois fois plus élevés que ceux proposés par les acteurs traditionnels, tandis que le coût des envois de fonds peut être jusqu'à six fois moins cher.

**DGE - SCD**

## La Fintech, qu'est-ce que c'est ?

**L**a « Fintech » est une abréviation du vocable anglais « Financial technology » qui résulte de la contraction des mots « finance » et « technologie ». Elle est définie comme « une innovation financière, fondée sur la technologie, pouvant se manifester par des nouveaux modèles commerciaux, applications, processus et services ou produits ayant un impact sur les marchés financiers, les institutions financières et la fourniture de services financiers », selon la BCEAO.

Les deux principaux déterminants de la Fintech sont la connectivité omniprésente grâce aux appareils mobiles connectés à l'internet et aux réseaux de communication, ainsi que l'informatique et le stockage de données à faible coût (Banque mondiale). Les entreprises de la Fintech sont généralement des start-ups qui utilisent des technologies innovantes pour repenser un modèle d'affaires lié aux services financiers. Ces nouveaux acteurs se caractérisent par un objectif commun de simplifier, rendre plus efficaces, plus accessibles et moins coûteux les services financiers offerts aux populations. L'entrée, par exemple, de la start-up californienne, Wave



Ph. DR

Les deux principaux déterminants de la Fintech sont la connectivité omniprésente grâce aux appareils mobiles connectés à l'internet et aux réseaux de communication.

sur le marché ivoirien, en 2021, a fait rapidement baisser les prix de transfert d'argent, obligeant les compagnies de téléphonie mobile, opérant dans le secteur, à s'aligner sur ses prix.

Du financement alternatif des entreprises, au paiement en ligne, en passant par la gestion d'épargne ou de prêts en ligne, le financement participatif, la gestion de patrimoine, le prêt entre particuliers également appelé crédit communautaire, la cryptomonnaie, etc., les entreprises de la Fintech offrent une large gamme de services.

DGE / SCD

## Une Stratégie Nationale axée sur le digital

**C**omment réussir le pari de la politique d'inclusion financière en Côte d'Ivoire ? Pour y arriver, le pays s'est doté d'une Stratégie Nationale d'Inclusion Financière (SNIF) depuis quelques années. Celle-ci s'inscrit dans la droite ligne de la Stratégie Régionale d'Inclusion Financière de la BCEAO, mais aussi à l'échelle mondiale dans l'initiative de l'Universal Financial Access (UFA) qui prévoit un accès financier universel à tous.

La mise en place de la SNIF 2019-2024 vise, selon l'APIF : « un accès accru aux produits et services financiers de la population notamment des femmes, des jeunes, des acteurs du secteur informel, les MPMEs, assuré grâce à des partenariats innovants (SFD, banques, assurances, opérateurs de téléphonie mobile, Fintech, etc.), permettant leur adaptation et une meilleure couverture y compris en milieu rural; la finance digitale devant jouer un rôle de premier plan avec la clientèle mieux éduquée et protégée ».

Pour atteindre cet objectif, cinq axes stratégiques ont été définis, à savoir : l'amélioration de l'accès aux services financiers des populations vulnérables et exclues ; la promotion de la finance numérique ; la protection des



Ph. DR

L'inclusion financière reste un défi à relever pour la Côte d'Ivoire en raison du manque de profondeur de son système financier selon l'APIF.

clients et l'éducation financière ; la réglementation évolutive, adaptée et plus efficace ; le cadre fiscal et politiques favorables à l'inclusion financière.

Contrairement à la précédente stratégie, orientée sur le secteur de la microfinance, la SNIF 2019-2024 mise sur la finance digitale soutenue par un système de paiement bien développé, de bonnes infrastructures physiques, des réglementations appropriées et des garanties vigoureuses de protection des consommateurs pour permettre l'extension du secteur financier aux populations vulnérables et exclues. L'APIF est chargée de la mise en œuvre et la coordination multipartite des actions à mener.

DGE / SCD

(Suite page suivante)

## UEMOA : la progression !



Au 31 décembre 2021, l'Union comptait 40 initiatives d'émission de monnaie électronique. Dans les huit Etats de l'Union, la Côte d'Ivoire en revendiquait 13, contre sept pour le Sénégal, cinq pour le Togo, et huit pour le Burkina Faso et Mali dont quatre pour chacun.

Dans l'UEMOA, 123,6 millions d'habitants (UEMOA, 2020), l'inclusion financière fait son petit bonhomme de chemin. Dans son rapport annuel sur les services financiers numériques dans l'Union, au titre de l'année 2021, la BCEAO révèle que le nombre de comptes de monnaie électronique est ressorti à 131 millions, en hausse de 39% par rapport à l'année 2020, soit 37 millions de nouveaux comptes enregistrés. L'évolution moyenne annuelle du nombre de comptes, entre 2018 et 2021, s'est élevée à 28%, soit environ 23 millions de nouveaux comptes créés chaque année.

Au 31 décembre 2021, une hausse a été enregistrée dans tous les pays. Le taux de progression le plus élevé de 65%, dans un contexte post Covid-19 et une forte pénétration du produit WAVE money, a été observé en Côte d'Ivoire. La même situation a été notée au Sénégal où le nombre de comptes a connu une hausse de 62% pour s'établir à 22 millions. Ces deux pays sont suivis de la Guinée-Bissau qui affiche une évolution de 30%. Le Niger, le Bénin, le Mali et le Burkina affichent des taux allant de 17% à 26%. Concernant le Togo, le taux de croissance du nombre de comptes ouverts ressort à 13%.

L'évolution de l'activité de monnaie électronique, via la téléphonie mobile, montre que, à fin 2021, le nombre total des opérations réalisées s'élevait à cinq milliards pour un montant total de 63 895 milliards de FCFA contre un volume total de quatre milliards d'opérations en 2020, pour une valeur de 41 455 milliards de FCFA, soit une hausse de 47% en volume et 54% en valeur. Les services financiers numériques généraient 177,49 milliards de FCFA par jour dans l'UEMOA pour 14,3 millions d'opérations par jour.

Au 31 décembre 2021, l'Union comptait 40 initiatives d'émission de monnaie électronique. Dans les huit Etats de l'UEMOA, la Côte d'Ivoire en revendiquait 13, contre sept pour le Sénégal, cinq pour le Togo, et huit pour le Burkina Faso et Mali dont quatre pour chacun. Seule une institution de microfinance, Celpaid Finances SA en Côte d'Ivoire, est autorisée à émettre de la monnaie électronique. Directeur de l'Économie Numérique à la Commission de l'UEMOA, Monsieur Abossé AKUE-KPAKPO, soutient que la sous-région peut « gagner des points de croissance » si les Etats digitalisent tous les services.

DGE / SCD

(Suite page suivante)

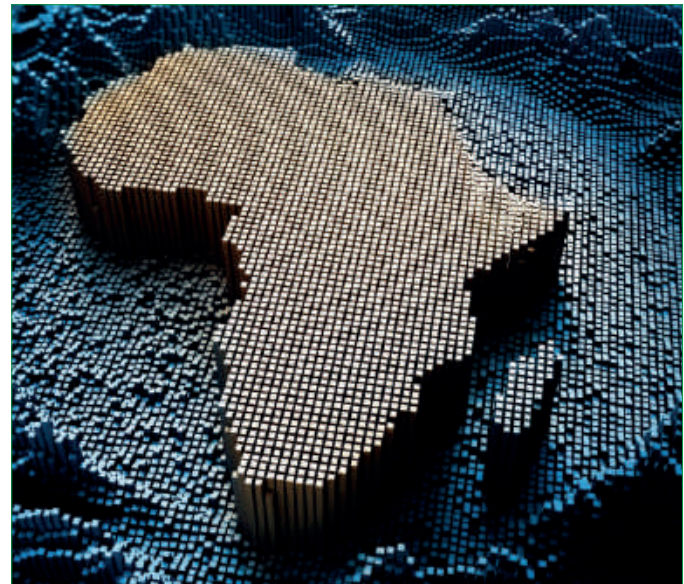
## L'émergence de la fintech comme pilier de l'économie numérique en Afrique

**L**a Fintech, ou technologie financière, continue de façonner de manière significative le paysage économique numérique sur le continent. Ce domaine englobe un éventail d'innovations numériques et technologiques qui redéfinissent les modèles d'entreprise dans le secteur financier. Ses applications diverses incluent le paiement mobile, le crowdfunding, la gestion d'épargne, l'assurance et le crédit, le conseil financier en ligne, la néo-banque, et la cryptomonnaie.

En 2022, le paysage Fintech africain comptait plus de 800 entreprises actives, dont la majorité (environ 75%) sont des startups locales. Le secteur des paiements demeure le pilier dominant de la Fintech africaine, représentant près de 50% des transactions et 30% du financement total en capital-risque (Smart Africa, 2022). Les banques mobiles sont devenues un choix prédominant, dépassant l'utilisation dans toutes les autres régions en développement combinées, selon l'Union africaine (2022).

La Fintech demeure, en 2023, un moteur majeur de la croissance technologique en Afrique, représentant une part importante des financements du secteur. Les investissements atteignent actuellement 4,5 milliards de dollars US (environ 2 700 milliards de FCFA), confirmant une tendance à la hausse par rapport à l'année précédente (*Partech Partners*, 2023). Plusieurs entreprises africaines ont émergé en tant que licornes, avec Flutterwave, Opay, Wave, et Chipper Cash. Toutes ses entreprises contribuent à dynamiser l'écosystème financier du continent où l'accès aux services financiers reste encore faible.

Les projections indiquent une croissance significative des revenus des paiements mobiles, passant de 4,5 milliards de dollars US (environ 2 700 milliards de FCFA) à plus de 20 milliards de dollars US (environ 12 000 milliards de FCFA) d'ici 2027. Cette expansion est alimentée par l'adoption croissante de services financiers numériques par une population de plus en



Ph. DR

*La Fintech ou technologie financière, continue de façonner de manière significative le paysage économique numérique en Afrique.*

plus connectée (Smart Africa, 2022). On estime que le marché de la technologie financière en Afrique pourrait toucher 1,2 milliard de clients d'ici 2025, dépassant les prévisions précédentes.

En 2023, dix pays africains ont intégré le classement mondial du Global Fintech Index, soulignant la montée en puissance de l'Afrique sur la scène Fintech mondiale. Parmi ces pays, le Kenya conserve sa position dans le top 50 (35e place), démontrant son rôle de leader dans l'innovation financière en dépassant plusieurs pays européens. D'autres nations africaines, telles que le Nigeria, le Ghana et l'Afrique du Sud, émergent également dans l'écosystème Fintech mondial.

Sur le plan socioéconomique, les avancées constantes des technologies mobiles et numériques jouent un rôle central dans les stratégies visant à accroître l'inclusion financière en Afrique subsaharienne. Un examen des tendances récentes met en lumière des évolutions réelles depuis les dernières données disponibles.

DGE / SCD





REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

**MINISTRE DE L'ÉCONOMIE,  
DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT**



**NIALÉ KABA**

**B I O G R A P H I E**

Après une maîtrise en Sciences économiques, obtenue à l'Université d'Abidjan-Cocody en 1989, Madame Nialé KABA poursuit ses études à Paris, où elle obtient successivement un diplôme d'ingénieur au prestigieux Centre Européen de Formation des Statisticiens Économistes des pays en développement (CESD) et un diplôme d'Études Approfondies en Économie Internationale et Économie du Développement à l'Université Paris-1 Panthéon-Sorbonne. En 1993, elle est diplômée de l'Institut du Fonds Monétaire International, en Gestion de la Politique Économique. Elle dispense des cours de macroéconomie, de statistiques, d'économie internationale à l'École Nationale Supérieure de Statistiques et d'Économie Appliquée (ENSEA), à Abidjan, avant d'intégrer la Primature en 1991 ; Son expertise est surtout reconnue sur les questions fiscales et budgétaires.

De 1996 à 2005, elle a été successivement chef de cabinet adjoint du Premier Ministre, directeur de cabinet adjoint au Ministère de l'Économie et des Finances et enfin directeur de cabinet du Ministre de l'Artisanat et de l'Encadrement du Secteur Informel.

De 2005 à 2007, elle occupe le poste de Directeur Général de Côte d'Ivoire Tourisme.

En 2011, Madame Nialé KABA fait son entrée au gouvernement en tant que Ministre de la Promotion du Logement. Elle devient la première femme ivoirienne nommée Ministre auprès du Premier ministre chargée de l'Économie et des Finances (2012-2016). Le 12 janvier 2016, Madame Nialé KABA devient Ministre du Plan et du Développement. En cette qualité, elle est Gouverneur de la Banque Africaine de Développement (BAD) et de la Banque Islamique de Développement (BID).

Depuis le 17 octobre 2023, cette économiste statisticienne chevronnée occupe le portefeuille de l'Économie, du Plan et du Développement dans le gouvernement de Monsieur Beugré MAMBE.



## MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT Madame KABA Nialé aux commandes

**D**epuis le 17 octobre 2023, Madame **KABA Nialé** est la Ministre de l'Economie, du Plan et du Développement. La passation de charges entre elle et le Ministre de l'Economie et des Finances, Monsieur **Adama COULIBALY**, a eu lieu, le 20 octobre à l'immeuble Sciam, au Plateau. Madame **KABA Nialé** a officiellement reçu, lors de l'évènement, des mains de son collègue, les dossiers afférents à son nouveau département, en présence de Monsieur **Roger Charlemagne DAH**, Secrétaire Général du Gouvernement, superviseur de la cérémonie.

Avant la passation de charges, Madame **KABA Nialé** occupait les fonctions de Ministre du Plan et du Développement dans le Gouvernement du Premier Ministre Monsieur **Patrick ACHI**. Monsieur **Adama COULIBALY**, occupe, désormais, dans le nouveau Gouvernement, conduit par Monsieur **Robert BEUGRE MAMBE**, les fonctions de Ministre des Finances et du



Le Secrétaire Général du Gouvernement, Monsieur Roger Charlemagne DAH, a supervisé cette importante cérémonie...

Budget. « Je mesure l'ampleur de la mission, au moment où la Côte d'Ivoire s'est engagée dans un programme économique et financier de dernière génération avec le FMI. Je m'emploierai à poursuivre, avec détermination, les chantiers que vous avez initiés en collaboration avec les Ministères concernés pour l'atteinte des objectifs fixés », a déclaré Madame **KABA Nialé**. Elle a exprimé, à l'occasion, sa gratitude au Président de la République pour la confiance placée en elle et félicité Monsieur **Adama COULIBALY** pour la qualité du travail déjà abattu.

### Priorités

Madame **KABA Nialé** n'est pas étrangère pour ce qui concerne le département « *Economie* » de son nouveau Ministère. Cette économiste et statisticienne a déjà été Ministre auprès du Premier Ministre chargée de l'Economie et des Finances. En prenant la parole, Monsieur **Adama COULIBALY**, a rappelé sa riche



Madame la Ministre a officiellement reçu des mains de son collègue, Monsieur Adama COULIBALY, les dossiers afférents à son nouveau département.

expérience et son abnégation à la tâche. Il s'est dit convaincu que Madame **Kaba Nialé** saura faire évoluer les dossiers prioritaires dans la droite ligne des orientations du Président de la République, SEM **Alassane OUATTARA**. Ces dossiers portent sur : le suivi de la conjoncture économique, le renforcement de la coopération avec les partenaires multilatéraux et bilatéraux ainsi que le suivi du cadre macroéconomique.

La cérémonie de passation de charges intervient à un moment où, au cours de la dernière décennie, la Côte d'Ivoire a enregistré des performances économiques remarquables, avec une croissance moyenne de 8% sur la période 2012-2019. Cette dynamique s'est poursuivie, en 2022, avec un taux de croissance de 6,7%, après s'être établi à 7,4% en 2021, dans un contexte de chocs extérieurs multiples dont la pandémie de la Covid-19,



...en présence des collaborateurs des deux membres du Gouvernement.

la crise russo-ukrainienne, l'inflation mondiale et le durcissement des conditions de financement. La croissance devrait se maintenir, selon le Gouvernement, à une moyenne de 7% à moyen terme, avec un Plan National de Développement (PND 2021-2025) qui table sur un financement de 59 000 milliards de FCFA.

DGE / SCD

## MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT

### 26,84 milliards de FCFA pour le budget 2024



Mme KABA Nialé, Ministre de l'Économie, du Plan et du Développement.

C'est une enveloppe de 26,84 milliards de FCFA, dans le cadre du budget-programmes, qui sera allouée, au cours de l'exercice 2024, au Ministère de l'Économie, du Plan et du Développement en vue de mener à bien ses missions. En l'absence de la Ministre de tutelle, Madame **KABA Nialé**, son homologue des Finances et du Budget, Monsieur **Adama COULIBALY**, a défendu le projet de budget, lequel a été adopté à l'unanimité des membres de la

Commission des Affaires Économiques et Financières (CAEF) de l'Assemblée nationale à Abidjan, le 8 novembre 2023.

Le budget 2024 devrait permettre de poursuivre les actions et réformes entreprises par le Ministère, conformément aux missions de politiques publiques assignées par le Gouvernement. 37, 41% de celui-ci seront affectés à l'administration générale, 11, 28% à la gestion macroéconomique et financière, 3,34% au programme de prospective et de planification, la programmation et le suivi-évaluation ; 40,45% à l'aménagement du territoire, du développement régional et local et 7,52% à la coordination de l'aide à la population et aux productions statistiques.

Pour l'exercice 2024, le budget de l'Etat est évalué à 13 720,7 milliards de FCFA contre 11 694,4 milliards de FCFA en 2023, soit une progression de 17,3%. Si l'enveloppe du Ministère des Finances et du Budget est estimée à 237 milliards de FCFA, celle du Patrimoine, du Portefeuille de l'Etat et des Entreprises Publiques se chiffre, quant à lui, à 18,49 milliards de FCFA.

DGE / SCD

## EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES DANS L'UEMOA

### Les experts partagent les bonnes pratiques à Abidjan

Le 22 novembre 2023, Mme **KABA Nialé**, Ministre de l'Économie, du Plan et du Développement, a présidé, à Abidjan, la cérémonie d'ouverture de la 4<sup>e</sup> édition de la table ronde régionale sur l'évaluation des politiques publiques dans l'espace de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). « *L'évaluation, un outil d'endogénéisation des politiques publiques au sein de l'espace UEMOA : Etat des lieux et perspectives* », tel était le thème de cette rencontre. A l'occasion, la Ministre de l'Économie, du Plan et du Développement a déclaré que ce thème interpelle d'autant plus que « *l'évaluation doit aider à fonder la décision publique sur des données probantes* ».

Cette 4<sup>e</sup> édition, de trois jours, selon les services du Ministère, a permis de favoriser des échanges autour des approches et sur les mesures visant à lever les contraintes empêchant la systématisation de l'évaluation dans les projets, programmes et politiques de développement. Elle a été co-organisée avec le Ministère



Mme KABA Nialé, Ministre de l'Économie, du Plan et du Développement (4<sup>e</sup> de la gauche vers la droite), a présidé la cérémonie d'ouverture.

de l'Économie, du Plan et du Développement, l'Initiative Mondiale d'Évaluation (GEI), la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD), l'Agence Française de Développement (AFD) et l'Initiative Internationale pour l'Évaluation d'Impact ainsi que l'UNICEF.

DGE / SCD

## JOURNÉE AFRICAINE DE LA STATISTIQUE Madame KABA Nialé appelle à soutenir le développement « d'un Système Statistique National »

Le continent africain célèbre, le 18 novembre de chaque année, la Journée Africaine de la Statistique (JAS) instituée en 1990, par la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) et la Conférence des Ministres Africains de l'Economie et du Plan. Elle vise à sensibiliser le public sur l'importance des statistiques dans tous les domaines de la vie économique et sociale.

Lisant la déclaration du Gouvernement, Madame **KABA Nialé**, Ministre de l'Economie, du Plan et du Développement, a exhorté les partenaires au développement, la société civile, le monde universitaire et le secteur privé, à soutenir les actions initiées pour « le développement d'un Système Statistique National, capable de fournir régulièrement des statistiques officielles de haute qualité au service du développement durable et inclusif pour **"Une Côte d'Ivoire solidaire et Prospère"** ». En Côte d'Ivoire, le Gouvernement a initié la réforme du Système Statistique National. Celui-ci vise à créer un environnement propice à la production et à la diffusion de statistiques de qualité.



Ph. DR

Mme KABA Nialé, Ministre de l'Economie, du Plan et du Développement a lu la déclaration du Gouvernement à l'occasion de la Journée Africaine de la Statistique (JAS).

« Moderniser les écosystèmes de données pour accélérer la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) : le rôle de la statistique officielle et des mégadonnées dans la transformation économique et le développement durable de l'Afrique », tel est le thème de cette année.

DGE / SCD

## REVUE CONJOINTE DU PROGRAMME DE COOPÉRATION GOUVERNEMENT-PNUD 2021-2025 les parties prenantes définissent les priorités de 2024

Le Programme de Coopération Gouvernement-PNUD 2021-2025 (CPD) a réuni, le 9 novembre 2023, à Abidjan, les différentes parties prenantes, autour d'un atelier portant sur la revue annuelle du CPD. Cet exercice annuel traditionnel a permis de faire le bilan de leur coopération au titre de l'année 2023, et discuter des priorités pour 2024. « Je vous invite également à intégrer dans vos réflexions et propositions, les priorités définies par le Gouvernement de Côte d'Ivoire pour les mois à venir, à savoir : Consolider les performances de paix, de sécurité, de stabilité politique et de croissance économique, à travers notamment, la préservation du pouvoir d'achat des ménages et la réalisation des projets de développement tout en respectant les principes de gouvernance », a souhaité Dr **YEO Nahoua**, Directeur de Cabinet du Ministère de l'Economie, du Plan et du Développement, à l'ouverture des travaux.

Le CPD comprend neuf projets en exécution nationale pour un montant global de 55 milliards de FCFA. Le



Ph. DR

La rencontre d'Abidjan a mobilisé de nombreux partenaires.

Gouvernement s'est engagé avec une contribution de 15,5 milliards de FCFA, soit 28%. Au titre de l'année 2023, ce sont 2,39 milliards de FCFA qui ont été mobilisés et mis à la disposition des projets, selon Dr **YEO Nahoua**, cité par les services du Ministère.

DGE / SCD

## MISE EN ŒUVRE DU PND 2021-2025

### La Côte d'Ivoire et le quatuor des partenaires se concertent

**L**e 2 novembre 2023, à l'immeuble Sciam, la Ministre de l'Economie, du Plan et du Développement, Madame **KABA Nialé**, a rencontré le quatuor des partenaires au développement que sont l'Union européenne, la Banque mondiale, le PNUD et la Coopération allemande. L'état d'avancement du processus de mise en œuvre du dispositif institutionnel de suivi du PND 2021-2025, les thématiques du dialogue stratégique avec le Gouvernement et l'adoption de la feuille de route des prochaines étapes étaient au centre des échanges. « *Nous nous réunissons dans le cadre d'un dispositif institutionnel que nous avons avec nos partenaires pour suivre la mise en œuvre du PND 2021-2025. Nous avons eu l'opportunité d'examiner le rapport définitif de la mise en œuvre du PND 2022, surtout dans ses grandes conclusions. Examiner également les défis sur des thématiques importantes pour le pays, notamment la question de l'emploi jeune, de l'éducation et la question climatique* », a expliqué la Ministre **KABA Nialé**. Elle a précisé que ce travail technique lui a permis de relever tous les défis qui feront l'objet de discussion avec le gouvernement.

Au nom des partenaires au développement, le Chef de la



Ph. DR

*L'état d'avancement du processus de mise en œuvre du dispositif institutionnel de suivi du PND 2021-2025, les thématiques du dialogue stratégique avec le Gouvernement, etc... étaient au centre des échanges.*

coopération de l'Union Européenne, Monsieur **Scarlobi Massimo**, et la nouvelle Directrice des Opérations du groupe de la Banque Mondiale, Madame **Marie-Chantal UWANYILIGIRA**, ont successivement souligné une très bonne avancée de la mise en œuvre des programmes qui avaient été convenus lors du Groupe consultatif et qui concernaient plusieurs domaines, notamment l'éducation, la santé, les infrastructures, etc.

DGE / SCD

## PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES DE LA CÔTE D'IVOIRE

### Les rapports à moyen terme 2024-2028 élaborés

**C**inq jours. C'est le temps qu'a pris l'atelier pour l'élaboration des rapports sur les perspectives économiques et financières à moyen terme 2024-2028 de la Côte d'Ivoire. Cette importante activité a été lancée, le 9 octobre 2023 à Cocody-Angré, par Monsieur **Hien SANSAN**, Directeur Général Adjoint de l'Economie.

Une quarantaine de participants de l'administration publique et parapubliques dont des membres du groupe technique du Comité National de Politique Economique (CNPE) ont pris part à cette activité qui s'est achevée le 13 octobre 2023. Elle a été organisée par la Direction Générale de l'Economie (DGE).

L'atelier a permis d'analyser la cohérence et de présenter les projections des quatre comptes macroéconomiques sur la période 2024-2028 ; d'échanger sur les différentes hypothèses des projections ; d'analyser les évolutions des différents agrégats projetés. Le calcul, l'analyse des indicateurs macroéconomiques sur la période de projection et surtout la rédaction des projets de rapports



Credit Photo: DGE

*Une quarantaine de participants ont pris part à cette activité.*

sur les perspectives économiques et financières à moyen terme de la Côte d'Ivoire, au titre de la période 2024-2028, étaient également au cœur des travaux.

DGE-SCD

## 2<sup>e</sup> FORUM D'AFFAIRES ET D'INVESTISSEMENTS CÔTE D'IVOIRE-AMÉRIQUE DU NORD Près de 1 800 milliards de FCFA d'intention annoncés

**T**rois milliards de dollars américains, soit un peu plus de 1 800 milliards de FCFA : c'est le volume total des intentions d'investissements annoncé en Côte d'Ivoire, à l'occasion du 2<sup>e</sup> Forum d'Affaires et d'Investissements Côte d'Ivoire - Amérique du Nord (CINAB Forum) qui a eu lieu, les 13 et 14 novembre 2023, à Abidjan.

L'information a été partagée par Monsieur **Inza CAMARA**, Délégué général du Service de Promotion Economique de la Côte d'Ivoire (SPECI) aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique, par ailleurs Consul général de la Côte d'Ivoire à New York. Agro-industrie, chimie-plasturgie, matériaux de construction, pharmacie, industrie textile, emballage, pièces de rechange et automobile, économie numérique, import-export, fintech, etc., sont, entre autres, les secteurs d'activités concernés par ces investissements. Lesquels sont en phase avec les secteurs industriels prioritaires et les niches d'opportunités du Plan National d'Investissement (PND 2021-2025), estimé à 59 000 milliards de FCFA avec 74% des investissements attendus du secteur privé.

L'évènement placé sous le haut patronage du vice-



Crédit Photo: DGE

*L'évènement placé sous le haut patronage du vice-Président de la République, SEM KONE Tiemoko Meyliet, a été présidé par Mme Kandia CAMARA (7<sup>e</sup> de la gauche vers la droite), Présidente du Sénat.*

Président de la République, SEM **KONE Tiemoko Meyliet**, était présidé par Madame **Kandia CAMARA**, présidente du Sénat. « Ce forum constitue un évènement incontournable dans la vie économique de notre pays », a commenté la Sénatrice.

A la 1<sup>re</sup> édition du CINAB Forum 2021, quatre milliards de dollars US (environ 2 400 milliards de FCFA) avaient été annoncés. Les objectifs de cette édition avaient été atteints, selon Monsieur **Inza CAMARA**, avec deux mémorandums pour la construction de 35 000 logements.

**DGE / SCD**

## TABLEAU DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DE L'ETAT Les producteurs de données primaires renforcent leurs capacités

**L**a cité balnéaire de Jacqueville a accueilli, du 16 au 20 octobre 2023, l'atelier de sensibilisation et de renforcement des capacités des acteurs des structures productrices de données primaires des unités des sous-secteurs de l'Administration publique. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE) selon le Manuel des Statistiques de Finances Publiques (MSFP 2014).

Une quarantaine de participants, issus de structures publiques et parapubliques, telles que le Conseil Café-Cacao, le Fonds d'Entretien Routier (FER), Air Côte d'Ivoire, la SIR, la PETROCI, la SODEFOR, l'ONECI, la SOTRA et Côte d'Ivoire Energies, ont pris part aux travaux.

Ces participants, au terme des travaux, ont été sensibilisés sur l'importance des Statistiques des Finances Publiques, sur l'importance de mettre à la



Crédit Photo: DGE

*Monsieur SANSAN Hien (centre), représentant le Directeur Général de l'Economie, a procédé à l'ouverture des travaux.*

disposition des compilateurs du TOFE la situation des opérations en nature de leur structure respective.

En plus de la présentation du cadre conceptuel de l'outil de compilation des états financiers et de la balance générale des comptes, le tableau des provisions et leur contrepartie, élaboré en cohérence avec le SYCOHADA révisé, ont été au centre des échanges.

**DGE-SCD**

## 9<sup>e</sup> ÉDITION DE LA REVUE ANNUELLE DES PROJETS COMMUNAUTAIRES DE L'UEMOA EN CÔTE D'IVOIRE

**131 textes réglementaires et six projets de près de 13 milliards de FCFA évalués**

**D**u 6 au 8 novembre 2023, la Côte d'Ivoire a accueilli les travaux de la phase technique de la 9<sup>e</sup> édition de la Revue annuelle des réformes, politiques, programmes et projets communautaires de UEMOA. Dr **YEO Nahoua**, Directeur de cabinet, au nom de la Ministre de l'Economie, du Plan et du Développement, Mme **KABA Nialé**, a procédé à l'ouverture des travaux.

Il a félicité, à l'occasion, les dirigeants de l'UEMOA qui œuvrent, sans cesse, au renforcement de l'intégration régionale.

Cette année, ce sont 131 textes réglementaires qui ont fait l'objet d'évaluation, ainsi que six projets et programmes communautaires pour un montant estimé à 13 milliards de FCFA. Des questions comme la gouvernance économique et convergence (passation de marchés publics, lutte contre le blanchiment de capitaux, surveillance multilatérale, etc.) et le marché commun (fiscalité intérieure, union douanière, concurrence, liberté de circulation, etc.), agriculture, mines, TIC, etc., ont été abordées par les experts.



Crédit Photo: DGE

Dr **YEO Nahoua**, Directeur de cabinet (centre), a représenté la Ministre de l'Economie, du Plan et du Développement, Mme **KABA Nialé**.

La 8<sup>e</sup> édition de la Revue annuelle en Côte d'Ivoire, qui s'est déroulée en novembre 2022, à Abidjan, a fait apparaître une progression du taux moyen de mise en œuvre des réformes communautaires du pays qui passe de 82,57% en 2021 à 86,85 % en 2022, soit un accroissement de plus de 4%.

**DGE-SCD**

## COMPTABILITÉ NATIONALE

**Des cadres de la DGE renforcent leurs capacités**

**U**ne vingtaine de cadres de la Direction Générale de l'Economie (DGE) ont pris part, du 14 au 17 novembre 2023, à un séminaire de formation en comptabilité nationale. Ce rendez-vous a été une occasion pour les participants de renforcer leurs connaissances relativement au processus de production des données ainsi que la cohérence d'ensemble des informations économiques provenant de sources différentes. L'objectif est qu'ils aient des aptitudes, *in fine*, pour utiliser efficacement les outils de pilotage de l'économie ivoirienne et une bonne compréhension du cadre macroéconomique.

Monsieur **YAO Blé**, Conseiller technique, au nom du Directeur Général de l'Economie, Dr **SAIN Oguié**, a procédé, le 15 novembre, à l'ouverture officielle des travaux. Il a exprimé sa profonde gratitude, à l'occasion, à Madame **KABA Nialé**, Ministre de l'Economie, du Plan et du Développement, qui a bien voulu autoriser l'organisation de ce séminaire. Ce rendez-vous a eu lieu dans un contexte où la DGE dispose déjà de



Crédit Photo: DGE

M. **YAO Blé** (3<sup>e</sup> de la droite vers la gauche) a représenté le Directeur Général de l'Économie, Dr. **SAIN Oguié** à l'ouverture des travaux.

plusieurs modèles de prévisions macroéconomiques infra-annuels et pluriannuels. Ceux-ci reposent sur des matrices et des données diverses (tableau économique d'ensemble, tableau des ressources-emplois, matrice de comptabilité sociale, etc.) produites selon le système de comptabilité nationale.

**DGE / SCD**

● **La production du cacao ivoirien en hausse de 6,5 % en septembre**

La mouture de cacao de la Côte d'Ivoire a augmenté de 6,5% en glissement annuel en septembre, à 59 067 tonnes, ont montré vendredi 13 octobre les données de l'association des exportateurs GEPEX selon le *site boursorama*. La mouture totale du début de la saison 2022/23 en octobre s'élevait à 706 556 tonnes de fèves à la fin du mois de septembre, soit une hausse d'environ 10 % par rapport à la saison dernière. Les données du GEPEX couvrent six des plus grandes sociétés de broyage, dont Barry Callebaut BARN.S, Olam OLAG.SI et Cargill Inc CARG.UL. La Côte d'Ivoire a une capacité totale de broyage de 712 000 tonnes. Elle est le premier producteur mondial de cacao et rivalise avec les Pays-Bas en tant que premier broyeur.

● **Le prix du pétrole pourrait s'effondrer à 70 \$ le baril en 2024, selon la banque américaine Citigroup**

Alors que les analystes ne s'attendent pas à de nouvelles coupes dans les quotas de production des pays de l'Opep+, Wall Street estime que le changement de la trajectoire des cours de brut reflétera « *l'arrivée de plus de pétrole sur le marché* » selon *l'agenceecofin*. Le baril de Brent, qui sert de prix de référence pour une grande partie de la production pétrolière mondiale, pourrait s'effondrer à environ 70 dollars en 2024, en raison notamment d'un excédent attendu de l'offre, a estimé la banque américaine Citigroup, le lundi 2 octobre.

● **50 ans de l'ICCO : un meilleur prix du cacao et sa durabilité passeront par l'action politique et non le marché**

Cinquante ans...Si le visage de la filière mondiale du cacao est transformé, force est de constater que les objectifs fixés ne sont pas atteints. Pour *commodafrica*, en effet, 10 ans de négociations entre pays producteurs et consommateurs pour que l'Accord international sur le cacao soit enfin signé en 1972 et l'ICCO créé en 1973 pour le mettre en œuvre. Il avait pour objectif premier de réduire la fluctuation excessive des cours internationaux. Toutefois, déjà à ce moment, a rappelé le secrétaire général de l'ICCO **Michel ARRION**, « *lors de la conclusion de l'accord international, le porte-parole des pays producteurs avait précisé qu'il fallait assurer un prix équitable au producteur et un revenu régulier. Cinquante ans après, ces objectifs sont toujours au centre des débats et constituent le premier objectif actuel de l'ICCO.* » En réalité, souligne-t-il, « *prix et durabilité sont les deux facettes du même problème* ».

● **Sara 2023 : les transformateurs de l'hévéa annoncent 15 nouvelles usines pour contenir la production nationale**

Le président du collège des usiniers et transformateurs de l'hévéa en Côte d'Ivoire, **Lamine SANOGO**, a annoncé l'installation de 15 nouvelles usines pour contenir la production nationale, lors de la 6<sup>e</sup> édition du Salon International de l'Agriculture et des Ressources Animales d'Abidjan (SARA) rapporte le site *afriquele360*. Vendredi 06 octobre 2023, à l'occasion de la journée des usiniers sur le thème : « *De l'achat de la matière première à la vente du caoutchouc granulé par l'usine* », M. **SANOGO** a précisé que 15 nouvelles usines vont s'ajouter aux 34 unités déjà fonctionnelles en Côte d'Ivoire.

● **Côte d'Ivoire : le CCC supprime l'autorisation de stockage de cacao au-delà de la limite d'achat pour les broyeurs**

En Côte d'Ivoire, les broyeurs de cacao ne seront plus autorisés à accumuler des stocks de la matière première au-delà des limites autorisées dans leurs contrats durant la campagne principale courant d'octobre à mars, a rapporté le site d'informations *agenceecofin*. C'est ce qu'a indiqué le Conseil du Café-Cacao (CCC), le 27 octobre dernier. Jusqu'ici les transformateurs jouissaient d'une dérogation qui leur permettait d'acheter suffisamment de cacao pour couvrir 45 jours d'opérations de broyage afin de garantir un approvisionnement régulier en fèves et une activité continue. Selon **Yves Brahima KONÉ**, Directeur général du CCC, cette disposition n'est pas applicable en raison de la situation de rareté de la fève. La récolte principale devrait en effet chuter de 25 % à 1,4 million de tonnes en raison notamment de conditions météorologiques défavorables. « *Nous sommes contraints de prendre cette décision difficile. Il n'y aura pas assez de cacao pour tout le monde* », a indiqué M. **KONÉ**.

● **Côte d'Ivoire : IFC finance la première titrisation du Programme Électricité pour tous (PEPT)**

L'International Finance Corporation (IFC), une filiale du groupe de la Banque mondiale, a annoncé, le lundi 30 octobre, un investissement qui devrait favoriser la mise en œuvre du Programme Électricité pour tous (PEPT) en Côte d'Ivoire selon *l'agenceecofin*.

L'IFC appuie, en fait, la première opération de titrisation de ce projet gouvernemental, soutenant ainsi l'accès à l'énergie électrique pour environ 800 000 ménages à faibles revenus, au cours des quatre années à venir. Pour y arriver, l'institution financière prévoit d'injecter jusqu'à 30 milliards de francs CFA (environ 48,8 millions de dollars).

DGE-SCD

## CÔTE D'IVOIRE

### Bilan de la coopération économique en 2022



Ph. DR

*La balance commerciale de la Côte d'Ivoire avec la CEDEAO a augmenté de manière significative, atteignant un excédent de 578,5 milliards de FCFA en 2022, grâce à une hausse des exportations.*

**D**epuis son indépendance, la Côte d'Ivoire a récolté et continue de récolter d'importantes retombées économiques aussi bien en termes de partenariats, de réduction de la dette que d'attractions des Investissements Directs Etrangers (IDE).

Au cours de l'année 2022, le pays a tissé d'importants liens avec des partenaires tant au niveau régional qu'international. La valeur totale de ses échanges avec le monde s'est élevée en 2022 à 21 426,5 milliards de FCFA contre 16 296 milliards de FCFA en 2021, soit une progression de 31,5%.

#### Une coopération diversifiée et fructueuse

Les dix premiers partenaires commerciaux de la Côte d'Ivoire à fin 2022 sont la Chine (9,53%), le Nigeria (6,88%), la France (5,67%), les Pays-Bas (5,19%), les États-Unis d'Amérique (4,99%), l'Inde (4,69%), la Belgique (4,32%), le Mali (4,26%), la Suisse (3,97%) et le Vietnam (2,98%). De ces partenaires, le Nigeria et le Mali sont les principaux partenaires africains.

**Avec l'Afrique**, les échanges sont dominés par la zone CEDEAO qui représente plus de 70% des échanges commerciaux de la Côte d'Ivoire avec le continent africain. Les principaux partenaires en Afrique sont le Nigeria, le Mali, le Burkina Faso, le Ghana, l'Afrique du

Sud et le Maroc. Le Nigeria reste le principal partenaire commercial de la Côte d'Ivoire dans la zone CEDEAO avec 33,63% des échanges en 2022. Le volume des échanges connaît une hausse de 2,03% par rapport à 2021. Les autres principaux partenaires de la Côte d'Ivoire en 2022, pour la zone sont le Mali, le Burkina Faso, le Ghana et le Togo.

La balance commerciale de la Côte d'Ivoire avec la CEDEAO a augmenté de manière significative, atteignant un excédent de 578,5 milliards de FCFA en 2022, grâce à une hausse des exportations. La Côte d'Ivoire a, cependant, un déficit avec des pays tels que le Nigeria, principalement dû à sa dépendance envers le pétrole brut nigérian, et le Togo, à cause de l'augmentation des importations via le Port de Lomé.

**Au niveau de l'Europe**, les échanges avec l'Union Européenne ont représenté 5 272 milliards de FCFA en 2022. Les principaux partenaires de la Côte d'Ivoire, au sein de l'UE en 2022 sont : la France, les Pays-Bas, la Belgique, l'Allemagne et l'Espagne.

La balance est majoritairement positive, avec des excédents commerciaux enregistrés avec les Pays-Bas, l'Allemagne et l'Espagne. Cependant, elle est déficitaire avec la Belgique pour l'année 2022. Avec la France, la Côte d'Ivoire enregistre un déficit commercial. En

2022, ce déficit s'est élevé à 289,8 milliards de FCFA, marquant une dégradation de 4,54% par rapport à 2021.

**En ce qui concerne l'Asie**, elle occupe une position centrale dans le commerce extérieur ivoirien étant la 3<sup>e</sup> zone commerciale après l'Europe et l'Afrique. En 2022, ses échanges ont représenté près de 26% des échanges totaux de la Côte d'Ivoire, en hausse de 31,48% par rapport à 2021.

La balance commerciale de la Côte d'Ivoire présente un lourd déficit avec la Chine qui est passé de 701,9 milliards de FCFA en 2016 à 1182,5 milliards de FCFA en 2022. Elle est aussi déficitaire avec le Japon et l'Inde, mais excédentaire avec le Vietnam, la Malaisie et l'Indonésie.

**Concernant l'Amérique**, les échanges, dominés par les USA, grâce à des programmes comme l'AGOA, se sont élevés à 2343,3 milliards de FCFA en 2022, plaçant l'Amérique comme 4<sup>e</sup> partenaire commercial de la Côte d'Ivoire.

S'agissant de la zone Océanie, les échanges restent faibles et sont dominés par l'Australie avec plus de 96% des échanges avec le continent.

#### Développement de réseaux de partenaires

La Côte d'Ivoire a développé un réseau d'Accords de Protection et de Promotion réciproques des Investissements en pleine expansion, outre les échanges



*Des projets d'accords sont en cours de négociation, notamment avec la République Démocratique du Congo, l'Afrique du Sud, la France, le Brésil, l'Arabie Saoudite et l'Iran.*

commerciaux. Elle a signé plusieurs accords avec ses partenaires bilatéraux dont la majorité est en vigueur. En outre, il est à noter que des projets d'accords sont en cours de négociation, notamment avec la République Démocratique du Congo, l'Afrique du Sud, la France, le Brésil, l'Arabie Saoudite et l'Iran.

Il est à noter également une intervention accrue des agences de coopération étrangères et des organismes de financement étrangers en Côte d'Ivoire. Les agences de coopération étrangère, telles que l'Agence Française de Développement (AFD), l'Agence Japonaise de

Coopération Internationale (JICA) et la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), apportent leur soutien à la Côte d'Ivoire dans différents secteurs.

Ainsi, l'AFD met en œuvre les projets du C2D. La 3<sup>e</sup> édition du C2D a été signée en octobre 2021 pour un montant de 1,144 milliard d'euros.

Quant à la JICA, elle apporte son assistance dans les secteurs de l'agriculture, l'éducation de base, la santé, l'alimentation en eau potable. Pour sa part, la GIZ intervient dans les domaines de l'environnement et des énergies propres, de l'agriculture, de l'enseignement technique et professionnel, des ressources animales et halieutiques. En outre, plusieurs institutions financières sont actives en Côte d'Ivoire au nombre desquelles la Banque d'Import-Export de l'Inde (Exim-Bank Inde) qui finance les projets retenus par la coopération ivoiro-indienne.

#### Attraction des Investissements Directs Etrangers

Bien qu'étant la première puissance économique de l'UEMOA, la Côte d'Ivoire ne compte que pour environ 6% du stock des IDE de la CEDEAO, derrière le Nigeria (102 milliards \$US) et le Ghana (41 milliards \$US). Ainsi, avec près de 30% du stock d'IDE total de l'UEMOA, le pays est le premier de la zone franc ouest-africaine, et le 3<sup>e</sup> de la CEDEAO.

Selon le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI), la Côte d'Ivoire a reçu près de 496 milliards de FCFA d'IDE en 2022. Les secteurs qui ont attiré plus d'investissements sont : l'agro-alimentaire/agro-industrie avec 160 milliards de FCFA, (32,30%) ; le BTP, 59,85 milliards de FCFA, (12,06%) les télécommunications, 59,72 milliards de FCFA, (12,04%). Cependant, les secteurs qui ont reçu moins d'IDE sont l'agriculture vivrière, l'élevage 1,5 milliard de FCFA (0,31%) et l'éducation/formation/santé, 209 millions de FCFA.

#### Recommandations

Pour renforcer ses liens économiques et attirer davantage d'investissements, la Côte d'Ivoire doit créer plus de Services de Promotion Economique à l'étranger, optimiser son cadre des affaires pour attirer encore plus d'investisseurs, assurer une distribution régulière et prévisible de l'aide et investir davantage dans le secteur de la santé pour répondre aux chocs sanitaires. En outre, la Côte d'Ivoire doit diversifier ses exportations et impliquer sa diaspora.

#### DGE - DPCEI

## BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BOAD) Jubilé d'or au service du développement en Afrique de l'Ouest



Ph. DR

*Bras financier de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), la BOAD a soufflé le 14 novembre 2023, son 50<sup>e</sup> anniversaire.*

### 1. GENÈSE DE LA CRÉATION DE LA BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BOAD)

#### - Rappel historique

Deux idées fortes, émanation de la volonté politique clairement exprimée des États de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), sont à l'origine des études qui ont inspiré la création de la BOAD :

- la constatation que les avantages tirés par les États de leur appartenance à l'UMOA restaient limités au domaine monétaire, sans se traduire suffisamment sur le développement ;
- le fait que, sans préjudice d'autres ressources qui seraient nécessaires, les bénéfices d'exploitation de la BCEAO pourraient constituer des moyens non négligeables pour financer des actions communes de développement.

Le constat partagé est que les institutions de l'UMOA étaient axées de façon trop prioritaire sur la gestion monétaire et le maintien des réserves extérieures, et qu'il convenait de les infléchir vers la contribution à un effort de développement. Ainsi, les recommandations issues d'une étude commanditée par les Hautes autorités de l'UMOA ont abouti à l'idée d'affecter une partie des bénéfices nets de la BCEAO à des actions d'intérêt commun répondant à deux préoccupations

souvent exprimées par les États : (1) donner à l'Union monétaire une consistance dépassant le simple cadre monétaire pour développer une zone d'intérêts économiques et de développement communs, (2) faire des institutions de l'Union des instruments de promotion sans que la Banque centrale sorte de ses responsabilités monétaires.

#### - Naissance de la BOAD

Au cours de la réunion du Conseil des Ministres de mars 1973, le projet d'accord créant une Banque Ouest Africaine de Développement et un projet de statuts concernant la constitution et le fonctionnement de cet établissement, furent présentés. Le Conseil des Ministres prit la décision que les actions de développement seraient désormais menées par un organisme distinct de la Banque Centrale, mais qui serait étroitement lié à celle-ci. Il fut ainsi décidé, la création d'une banque de développement, plus spécialement orientée vers le financement d'infrastructures ou d'opérations de longue durée et de faible rentabilité.

L'ensemble des textes régissant la BOAD furent adoptés par les Chefs d'Etat de l'UMOA le 14 novembre 1973 à Dakar, en même temps que les nouveaux statuts de la Banque Centrale et le nouveau Traité constituant l'Union Monétaire.

La BOAD a été créée par accord signé le 14 novembre

1973. Elle est devenue opérationnelle en 1976.

## **2. PRESENTATION LA BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BOAD)**

La BOAD est un établissement public à caractère international qui a pour objet, aux termes de l'Article 2 de ses Statuts, de promouvoir le développement équilibré des États membres et de contribuer à la réalisation de l'intégration économique de l'Afrique de l'Ouest.

Elle est Présidée depuis le 18 août 2020 par M. **Serge EKUE**, nommé par le Conseil des Ministres de l'UEMOA pour un mandat de six ans, sur avis favorable de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de l'UEMOA. Il est assisté dans ses fonctions par deux Vice-Présidents, nommés par le Conseil d'Administration de la BOAD pour un mandat respectif de cinq (05) ans.

### **- Membres**

La BOAD est l'institution commune de financement du développement des États de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Les États membres sont : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

### **- Actionnaires et ressources de la BOAD**

Les actionnaires de la BOAD sont regroupés en deux (02) catégories à savoir :

- Les actionnaires régionaux de la BOAD (Série A), constitués des huit Etats Membres de l'UEMOA, s'attellent à prendre toutes les dispositions requises pour accompagner et soutenir leur Banque régionale de développement aux côtés de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Ils détiennent 93,7% du capital souscrit.
- Les actionnaires non régionaux de la BOAD (Série B) que sont l'Allemagne, la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque Européenne d'Investissement, la Chine, la France, le Royaume de Belgique et le Royaume du Maroc s'inscrivent dans la même dynamique de soutien en faveur de la BOAD et des économies de la zone UEMOA. Ils détiennent 6,3% du capital souscrit.

Depuis le 30 décembre 2022, le capital de la BOAD est passé de 1 155 Milliards de FCFA à 1 709,35 Milliards de FCFA.

Les ressources de la BOAD proviennent essentiellement du capital souscrit par ses actionnaires régionaux et non régionaux, des dotations de ses États membres, de ses réserves, de la mobilisation de l'épargne régionale et de la mobilisation des ressources externes à l'Union.

### **- Rôle de la BOAD dans l'atteinte des objectifs de l'UEMOA**

La transformation de l'Union monétaire en une Union économique et monétaire, intervenue en 1994, traduit la volonté des Etats membres d'étendre au domaine économique, la solidarité qui les lie sur le plan monétaire et d'utiliser le socle monétaire pour accélérer l'intégration régionale. Elle est l'expression manifeste de la conscience qu'ils ont des avantages mutuels tirés de leur appartenance à l'Union monétaire ainsi que de la nécessité de préserver et de renforcer la cohésion de celle-ci.

La BOAD est considérée comme une pièce essentielle de l'UEMOA dont la mission reste d'actualité, à savoir, être l'organisme commun chargé du financement d'actions prioritaires de développement et d'intégration économique. C'est ainsi qu'elle est devenue une institution spécialisée autonome de l'UEMOA qui, sans préjudice des objectifs qui lui sont assignés par le Traité de l'UMOA, concourt aux objectifs de l'Union Économique et Monétaire (article 41 du Traité de l'UEMOA).

### **- Domaines d'intervention de la BOAD**

Les domaines d'intervention de la BOAD sont les suivant : (i) l'Intégration Économique et Financière, (ii) les partenariats Public-Privé, (iii) le soutien au Secteur Privé, (iv) le soutien aux PME-PMI, (v) le développement rural et infrastructures de base et infrastructures modernes (routes, télécommunications, aéroports, ports, énergie), (vi) la sécurité alimentaire, (vii) infrastructures de base et infrastructures modernes (routes, télécommunications, aéroports, ports, énergie), (viii) l'environnement et le climat, (ix) la Finance Climat et (x) la Responsabilité Social des Entreprises (RSE).

### **- Formes d'intervention**

La BOAD intervient sous l'une des formes ci-après : prêts à long et moyen terme ; prise de participation au capital d'entreprises ou des Institutions Financières Nationales (IFN) ; financement d'opérations à court terme ; financement d'études de faisabilité de projets ou d'études d'ingénierie ; assistance aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) à travers les lignes de crédits ou accords-cadres de refinancement accordés aux IFN ; allègement des conditions d'emprunts par bonification d'intérêt pour les projets relevant du secteur non marchand ; assistance dans la préparation, la promotion et la mise en œuvre des projets ; garanties des emprunts obligataires ; arrangement de financements de projets ; conseil financier.

### **- Bénéficiaires des interventions de la BOAD**

Peuvent bénéficier d'un concours de la BOAD : les États membres de l'UEMOA ; leurs collectivités et établissements publics ; les organismes, entreprises et particuliers concourant au développement ou à l'intégration des économies des États membres ; les États de la sous-région non membres de l'UEMOA, leurs organismes ou entreprises, du fait que la Banque peut intervenir dans des actions de développement intéressant à la fois un État de l'UEMOA et un État non membre.

### 3. CINQUANTE ANS AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE DE L'OUEST

Depuis son opérationnalisation en 1976, la BOAD est impliquée dans le financement de grands projets de développement promus par ses États membres au profit du bien-être des populations, dans les investissements productifs du secteur privé de l'Union, et dans la promotion d'initiatives et produits innovants qui s'inscrivent toujours dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

A titre d'exemples, la BOAD a contribué au financement des grands projets d'infrastructures comme : l'échangeur sur le boulevard Giscard d'Estaing et le 3<sup>e</sup> pont à Abidjan, le nouvel aéroport Blaise Diagne de Dakar et l'autoroute Dakar-Diamniadio au Sénégal, la voie de contournement de la ville de Lomé (Togo), le vaste programme d'assainissement et de pavage de plusieurs villes au Bénin, la réhabilitation des voiries urbaines à Bissau, mais aussi de grands projets d'envergure régionale comme la compagnie aérienne Askyl.

Elle a financé également plusieurs banques commerciales à travers la mise à disposition de lignes de refinancement et le financement du capital. Ces dernières années, elle a développé ses concours sous forme de lignes de crédit en faveur des fonds nationaux de finance inclusive et les institutions privées de microfinance comme ASUSU au Niger et KAFO JIGUENE au Mali.

Lors de la 137<sup>e</sup> session ordinaire du Conseil d'Administration tenue le 20 septembre 2023, le Conseil a marqué son accord pour le financement de cinq (05) nouvelles opérations pour un montant global de 91,313 milliards FCFA. Les prêts approuvés concernent le financement partiel des projets, ci-après :

- Construction d'une sphère de stockage et d'un centre emplisseur de gaz butane à Abidjan par la société SCCI GAZ SA en Côte d'Ivoire. Montant de l'opération : 9 milliards FCFA ;
- Construction et exploitation d'une centrale solaire photovoltaïque d'une puissance de 30 MWc

avec un système de stockage 15 MW/45MWh à Niakhar, au Sénégal, par la société TERANGA NIAKHAR STORAGE. Montant de l'opération : 15 milliards FCFA ;

- Construction de l'Autoroute Bouaké-Kanawolo : tronçon Bouaké-Kobo (69,5 km), en République de Côte d'Ivoire. Montant de l'opération : 30 milliards FCFA ;
- Proposition de prêt pour le financement partiel du projet de construction des infrastructures et des systèmes de la section Diamniadio – AIBD (19 km) du Train Express Régional (TER) en République du Sénégal. Montant de l'opération : 35 milliards FCFA ;
- Prise de participation de la BOAD à l'augmentation du capital social de la société de Promotion et de Participation pour la Coopération Economique (PROPARCO). Montant de l'opération : 2,313 milliards FCFA.

Par ailleurs, la BOAD a signé en septembre 2023 :

- un contrat de prêts avec la Société de Patrimoine et de Gestion AKWABA SA (SPG AKWABA) d'un montant de 9,2 milliards FCFA portant sur le financement partiel d'un Projet de Construction et d'Exploitation d'un hôtel de standing 4 étoiles, sous enseigne GOLDEN TULIP AKWABA, à Abidjan (Biétry), en Côte d'Ivoire ;
- un protocole d'accord de collaboration avec l'Association Professionnelle des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (APSGI) , en vue de mettre en œuvre des synergies.

Au total, les engagements cumulés de la BOAD depuis le démarrage de ses activités opérationnelles en 1976 à ce jour, s'élèvent à 7 916,3 milliards FCFA.

Dans les grands domaines d'engagement des interventions, le "Transport et TIC/digitalisation" occupe la première place (40,1%), la seconde place revient à l'"Energie et ressources naturelles" (23,9%), "Finance et Assurance" est logée à la troisième position (12,4%), viennent ensuite la "production agricole et sécurité alimentaire" (14%), "santé et éducation" (5,4%) et l'"immobilier et habitat" (4,1%).

La commémoration du cinquantenaire de la BOAD a été placée sous le signe de réflexions et d'échanges à l'aune d'un thème central intitulé : « 2023-2073 : financer le développement autrement, la BOAD du prochain cinquantenaire ».

**DGE - DAFER**

## Lexique Économique

### CONTEXTUALISATION HISTORIQUE DU RISQUE PAYS

*La crise de la dette mexicaine en 1982 et les crises ultérieures des pays émergents dans les années 90, telles que la crise asiatique de 1997 et la crise russe de 1998, ont marqué l'émergence contemporaine du concept de risque pays. Cette évolution s'explique par la globalisation de l'économie et l'expansion des mouvements de capitaux à l'échelle mondiale, nécessitant des informations précises pour évaluer les profils de risques des pays visés.*

#### La crise de la dette mexicaine (1982)

La crise de la dette mexicaine de 1982 a été l'une des premières manifestations contemporaines du risque pays. A cette époque, le Mexique a été contraint de déclarer un moratoire sur sa dette, suscitant des préoccupations à l'échelle mondiale. Cette crise a révélé les vulnérabilités inhérentes aux économies nationales et a mis en lumière les risques associés aux prêts internationaux. Les prêteurs internationaux, confrontés à des défauts de paiement, ont dû prendre en compte les dimensions politiques et économiques des pays emprunteurs dans leurs décisions.

#### Crises des pays émergents dans les années 90

Les années 90 ont été marquées par des crises financières majeures dans plusieurs pays émergents, consolidant ainsi le rôle central du risque pays. La crise asiatique de 1997, qui a débuté en Thaïlande avant de se propager à d'autres économies asiatiques, et la crise russe de 1998 ont mis en évidence la vulnérabilité des économies en développement aux chocs financiers mondiaux.

- **Crise asiatique (1997)** : Cette crise a été déclenchée par une combinaison de facteurs tels que la surévaluation des monnaies, des déficits commerciaux croissants, et une mauvaise gestion des institutions financières. Les investisseurs ont subi des pertes importantes, soulignant la nécessité de prendre en compte les risques systémiques lors de l'évaluation des opportunités d'investissement.
- **Crise russe (1998)** : La crise russe a été provoquée par des problèmes structurels et des facteurs externes, entraînant une dévaluation du rouble et des défauts de paiement. Cette crise a renforcé la compréhension du risque pays en tant que composé complexe influencé par des facteurs politiques, économiques et financiers.

Ces crises ont eu des répercussions profondes sur la perception du risque pays. Avec la globalisation de l'économie et l'expansion des mouvements de capitaux, les acteurs économiques et financiers ont pris conscience de la nécessité d'obtenir des informations précises sur les risques associés aux investissements à

l'étranger. Ainsi, le risque pays a pris toute son ampleur comme un indicateur crucial pour guider les décisions d'investissement et de croissance externe dans un monde de plus en plus interconnecté.

#### DÉFINITION ET PÉRIMÈTRE DU RISQUE PAYS

Définir le risque pays demeure une tâche complexe en raison de sa nature composite, mais cette complexité s'inscrit dans une réalité où le contexte économique mondial évolue constamment. Cette section explore les nuances du risque pays et son périmètre en soulignant les différences entre le risque souverain et le risque pays, tout en mettant en lumière les multiples facettes de ce concept.

Cependant, si le concept reste difficile à définir de manière exhaustive, son analyse est loin d'être insurmontable. De nombreux outils et procédures sont à la disposition des acteurs pour appréhender ce risque.

#### Risque Souverain vs. Risque Pays

Le risque souverain et le risque pays sont deux termes souvent confondus, bien qu'ils présentent des distinctions importantes. Le risque souverain traduit la possibilité pour des organismes financiers de voir le Souverain (gouvernements centraux, ministères, administrations publiques locales et régionales) auquel ils ont accordé des prêts, refuser ou être incapable d'honorer ses obligations de paiement envers eux. En d'autres termes, il se concentre sur la capacité d'un gouvernement à rembourser ses dettes.

Le risque pays, quant à lui, s'étend bien au-delà du seul souverain. Il englobe l'ensemble des aléas pouvant affecter un investisseur financier dans le déroulement de ses opérations en relation avec un pays dit « à risque ». Cela signifie que les risques considérés sont liés à l'état du pays dans son ensemble, indépendamment de la qualité du débiteur ou du projet spécifique.

Cependant, bien que distincts, le risque souverain et le risque pays sont intimement liés. Dans le cadre d'une notation, le score du souverain ne peut être trop éloignée du score du pays. La qualité du premier dépend étroitement de l'environnement du pays, et les décisions du souverain ont souvent des conséquences significatives sur le fonctionnement économique du pays.

## Multiplicité des Facteurs de Risque

Le risque pays n'est pas un concept monolithique. Il résulte de la combinaison complexe de multiples facteurs de risque qui peuvent être influencés par trois types de facteurs principaux :

### 1. Facteurs Economico-Financiers

Ces facteurs sont des composantes essentielles du risque pays, reflétant la stabilité et la santé financière d'une nation. Ces éléments incluent :

- **Systèmes bancaires** : La solidité des institutions bancaires, la transparence de leurs opérations et leur capacité à absorber les chocs économiques sont des indicateurs critiques.
- **Système fiscal** : Un système fiscal stable et prévisible est fondamental pour attirer les investissements et maintenir la confiance des acteurs économiques.
- **Gestion des finances publiques** : La manière dont un pays gère son budget, sa dette et ses dépenses publiques peut influencer considérablement le risque pays.

### 2. Facteurs Politiques

Ils jouent un rôle central dans l'évaluation du risque pays, car la stabilité politique est souvent un prérequis pour des opérations commerciales saines. Ces facteurs comprennent :

- **Légitimité des gouvernements** : La légitimité et la stabilité des gouvernements ont des implications directes sur la confiance des investisseurs.
- **Répression politique** : Les politiques répressives peuvent créer un climat d'incertitude, affectant négativement l'environnement des affaires.
- **Censure** : Les restrictions à la libre circulation de

l'information peuvent indiquer un environnement politique moins favorable.

### 3. Facteurs Socioculturels

Les éléments socioculturels influent sur la stabilité sociale et la cohésion nationale, jouant ainsi un rôle significatif dans l'évaluation du risque pays. Ces éléments englobent :

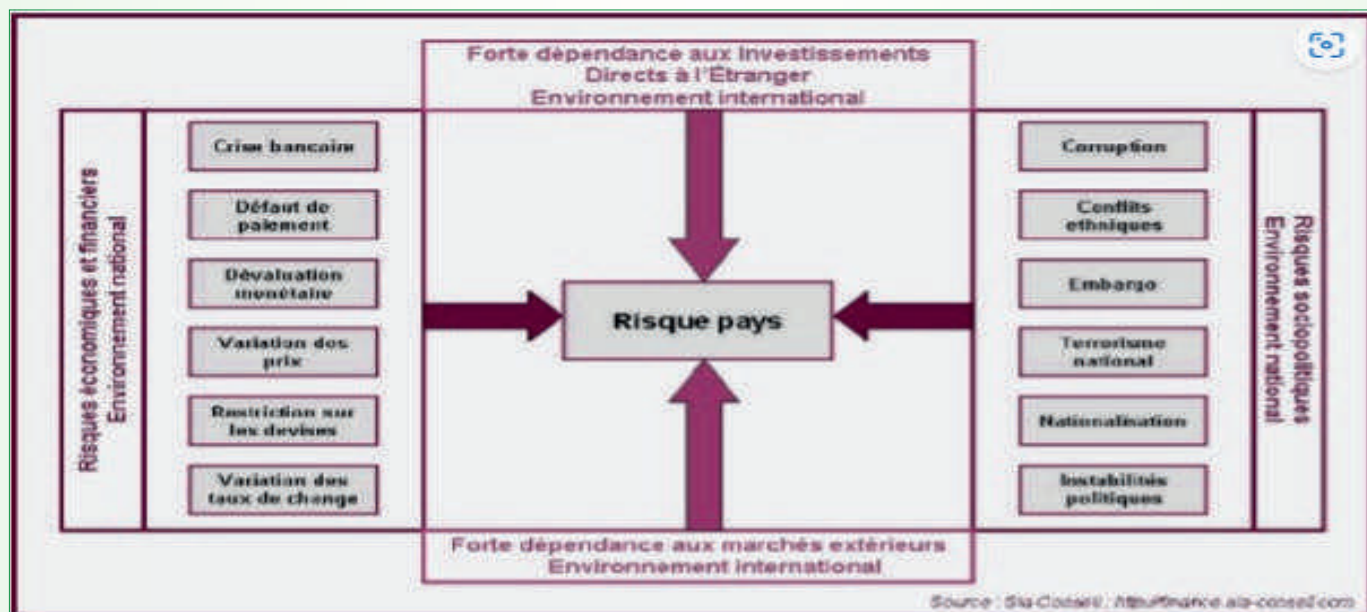
- **Comportements et traditions locaux** : La compréhension des normes sociales et des pratiques locales est cruciale pour anticiper les défis potentiels.
- **Inégalités d'accès aux ressources** : Des disparités socio-économiques importantes peuvent conduire à des tensions sociales, affectant la stabilité nationale.

### Cadre d'Analyse du Risque Pays

Le schéma ci-dessous illustre un cadre d'analyse du risque pays, mettant en évidence la multitude de facteurs de risque impliqués. L'objectif est de comprendre que le risque pays doit être évalué à travers un large éventail de dimensions, à la fois nationales et internationales.

Ce cadre propose une approche holistique pour évaluer le risque pays, permettant aux acteurs économiques de prendre en compte la diversité des éléments qui peuvent impacter leurs opérations. Il est crucial de noter que ces facteurs ne sont pas statiques et peuvent évoluer au fil du temps en réponse aux changements politiques, économiques et sociaux.

Le schéma ci-dessous propose un cadre d'analyse du risque pays, illustrant la diversité des facteurs pris en compte. Il démontre que le risque pays est un phénomène complexe et multidimensionnel, nécessitant une évaluation approfondie et holistique.



L'analyse du risque pays nécessite ainsi une compréhension approfondie et nuancée de ces divers facteurs, soulignant la nécessité de suivre de près l'évolution de ces éléments pour anticiper les risques et prendre des décisions éclairées dans un environnement économique mondial dynamique.

## OUTILS D'ANALYSE DU RISQUE PAYS

L'évaluation du risque pays nécessite des outils robustes et des méthodologies approfondies pour comprendre et anticiper les risques associés aux opérations internationales. Cette section explore deux outils essentiels utilisés dans le cadre de l'analyse du risque pays : le rating et les scénarios de risque.

### 1. Le rating

Le rating demeure l'outil prédominant dans l'évaluation du risque pays. Il s'agit d'une notation attribuée à un pays par des agences spécialisées, telles que Fitch Ratings, Moody's, Standard & Poor's, ainsi que des cabinets spécialisés et des institutions financières. Ces notations reflètent la capacité d'un pays à honorer ses engagements financiers et constituent une référence cruciale pour les investisseurs internationaux.

- Critères du rating : Les agences de notation utilisent une variété de critères, comprenant des facteurs économiques, financiers, politiques, sociaux, et parfois environnementaux, pour évaluer le risque pays. Ces critères sont souvent objectifs et quantifiables, contribuant à la création d'une échelle de notation.
- Utilisation des ratings : Les investisseurs, les institutions financières, et les entreprises utilisent les ratings comme indicateurs de la stabilité économique et politique d'un pays. Un rating

élevé peut attirer davantage d'investissements étrangers, tandis qu'un rating plus bas peut signaler des risques.

### 2. Les scénarios de risque

Les scénarios de risque sont des outils puissants d'anticipation des variations possibles du risque pays. Ces scénarios permettent de simuler des situations de stress en combinant différents facteurs de risque (économiques, politiques) pour évaluer les impacts potentiels sur l'environnement des affaires.

- Combinaison de facteurs : Les scénarios de risque explorent diverses combinaisons de facteurs, qu'ils soient économiques, politiques, ou même environnementaux. Ils examinent les répercussions possibles sur des horizons temporels variés, du court au long terme.
- Eventail de pertes et de gains : en présentant des résultats basés sur ces scénarios, les investisseurs et les banquiers peuvent obtenir une vision plus complète de l'éventail de pertes et de gains potentiels. Cela influence leurs décisions quant à la faisabilité et à la rentabilité d'une opération.

## CONCLUSION

Face à la complexité du contexte économique mondial, la compréhension et l'évaluation du risque pays sont des éléments incontournables pour tous les acteurs impliqués dans des opérations internationales. Explorez ces dimensions cruciales pour une prise de décision éclairée dans un environnement économique dynamique et évolutif.

**DGE - SCD**

## Décryptage

### COMPRENDRE LE TAUX DE CHANGE



#### Pourquoi le taux de change varie-t-il et comment cela se manifeste-t-il ?

Le taux de change, représentant la valeur relative entre deux devises, évolue en fonction des forces du marché des changes. Ce marché mondial rassemble les banques, les banques centrales, et des intermédiaires spécialisés, créant un réseau dynamique de communication et de règlement : toutes les offres et demandes de devises y sont continuellement centralisées.

En l'absence de conventions monétaires internationales et d'interventions contraires des banques centrales, le taux de change fluctue librement. On dit alors que l'on est dans un « régime de changes flexibles » ou encore de « changes flottants ». Dans ce cas, une monnaie s'apprécie lorsqu'elle est plus demandée qu'offerte ; dans le cas contraire, elle se déprécie.

#### Pourquoi une monnaie est-elle plus demandée qu'offerte ou l'inverse ?

La dynamique de la demande et de l'offre de devises repose sur les besoins des agents économiques résidents d'un pays donné. Ces besoins sont généralement liés à des transactions internationales telles que le paiement d'importations, le transfert de revenus à l'étranger, les investissements directs à l'étranger, et les placements financiers à l'étranger. Les agents résidents ont ainsi une demande de devises étrangères. En retour, ils deviennent offreurs de devises lorsqu'ils exportent des biens et des services, empruntent des fonds à l'étranger, reçoivent des transferts de l'étranger, ou accueillent des

investissements étrangers dans leur pays.

**Ce sont là, sans doute, les opérations qui composent la fameuse « balance des paiements ». On entend surtout parler de la « balance commerciale ». Quelle est la différence exacte entre ces deux indicateurs ?**

La « balance des paiements » est un registre exhaustif de toutes les transactions qui entraînent une entrée de devises ou une sortie de devises dans un pays. En son sein, la « balance commerciale » représente uniquement une composante, se consacrant aux enregistrements des exportations et des importations de biens matériels. Si l'on ajoute à la balance commerciale les échanges de services (dépenses des touristes, assurances, transport, etc.) et les transferts courants (revenus, dons, subventions...), on obtient la « balance des transactions courantes » (BTC).

En parallèle, la « balance des capitaux » (BCA) englobe tous les flux financiers liés aux investissements, prêts, emprunts, placements, etc. En résumé, la somme des balances des transactions courantes (BTC) et des capitaux (BCA), reflétant toutes les entrées et sorties monétaires, forme la « balance globale des paiements » (BG). Ce mécanisme complet permet d'évaluer les relations économiques d'un pays avec le reste du monde, couvrant non seulement le commerce de biens, mais aussi l'ensemble des flux financiers et économiques.

**Donc, si cette addition donne un solde positif, cela veut dire que le pays reçoit plus de monnaie qu'il n'en verse à l'étranger. C'est bien cela ?**

Absolument. Lorsque le solde de la balance globale est positif, cela indique un excédent, signifiant que le pays reçoit plus de devises qu'il n'en envoie à l'étranger. A l'inverse, un solde négatif traduit un déficit, signalant une sortie nette de devises du pays vers l'étranger.

### **Alors dites-moi maintenant comment cela agit sur le taux de change ?**

Explorons maintenant comment cela influence le taux de change, en distinguant les régimes de taux de change flexible et fixe. Dans un régime de changes flexibles, le taux de change fluctue librement en fonction de l'offre et de la demande sur le marché des changes. A l'inverse, dans un régime de changes fixes, les banques centrales interviennent activement sur le marché des changes pour contrer les mouvements spontanés du taux de change, cherchant à le maintenir à un niveau déterminé.

Considérons les effets d'un excédent de la balance globale (BG) dans ces deux régimes. Un excédent signifie une entrée nette de devises étrangères, nécessitant leur conversion en monnaie nationale pour effectuer des transactions dans le pays, telles que des achats de biens, des investissements, des placements, etc. Sur le marché des changes, cela entraîne une augmentation de la demande de monnaie nationale par rapport aux devises étrangères, provoquant ainsi une appréciation de la monnaie nationale, c'est-à-dire une hausse du taux de change.

En cas de déficit de la BG, la situation est inversée. Les résidents deviennent des acheteurs nets (ou demandeurs nets) de devises étrangères par rapport à la monnaie nationale. Dans cette situation, les devises deviennent plus demandées, entraînant une appréciation des devises étrangères et une dépréciation de la monnaie nationale sur le marché des changes.

**Au fond, le taux de change c'est aussi simple que le prix des oignons, des tomates... ! Plus les étrangers veulent acheter nos produits ou placer leurs capitaux chez nous, plus notre monnaie est demandée et plus sa valeur monte sur le marché des monnaies. Inversement, si nous achetons plus que nous ne vendons à l'étranger et si les capitaux sortent au lieu de rentrer, notre monnaie se déprécie. Mais, disiez-vous, en régime de changes fixes les banques centrales interviennent pour empêcher ces variations du taux de change. Comment font-elles ?**

Dans un premier lieu, il est important de souligner que l'action de la banque centrale ne vise pas à entraver le fonctionnement du marché, mais à influencer la demande ou l'offre de sa monnaie sur le marché des changes. Pour prévenir la dépréciation de la monnaie

nationale, il est nécessaire de stimuler la demande ; la banque centrale utilise alors ses réserves de change, également appelées "avoirs en devises", pour acquérir sa propre monnaie. En sens inverse, lorsque l'appréciation du taux de change doit être contenue, la banque centrale augmente l'offre de monnaie nationale en vendant sa monnaie contre des devises étrangères.

Il est crucial de comprendre que, même dans un régime de « changes flottants » où le marché des changes est formellement libre, les banques centrales continuent généralement d'intervenir pour modérer certaines variations du taux de change. Cela conduit souvent à ce que l'on qualifie de « flottement impur ».

### **Mais pourquoi, les Banques centrales doivent-elles intervenir ?**

Parce que le taux de change est une variable trop importante pour que les banques centrales se désintéressent complètement de son niveau. Une appréciation de la monnaie abaisse le prix intérieur des produits importés et élève le prix international des produits exportés. Par exemple, avec un taux de change à 0,76 FCFA le Naira (₦) (équivalent à 1,32 ₦/FCFA), une cartouche de cigarette nigériane à 16 000 ₦ vaut 12 000 FCFA dans l'espace UEMOA. Réciproquement, une cartouche de cigarette ivoirienne à 12 000 FCFA vaut 16 000 ₦ au Nigéria. Si le Naira s'apprécie de 10%, le taux de change passe à 0,84 FCFA/₦ (soit 1,19 ₦/FCFA) ; le prix de la cartouche de cigarette nigériane vendue dans l'espace UEMOA grimpe alors à 13 440 FCFA; le prix de la cartouche de cigarette ivoirienne chute à 14 280 ₦.

Donc, si notre monnaie s'apprécie, cela améliore notre pouvoir d'achat de produits étrangers et cela freine l'inflation, mais cela pénalise les entreprises exportatrices. Une dépréciation de la monnaie a les effets inverses : la facture des importations et les prix intérieurs grimpent, mais les prix des produits exportés baissent ; on perd du pouvoir d'achat, mais on améliore la compétitivité de nos produits sur le marché international.

De plus, à la hausse comme à la baisse, les variations du taux de change déterminent le coût réel des importations et la valeur réelle des recettes à l'exportation. Par conséquent, si le taux de change est trop « volatile », c'est-à-dire qu'il subit d'amples et fréquentes variations, cela engendre une forte incertitude pour les entreprises et peut freiner le commerce international. Bref, les banques centrales ont de bonnes raisons de surveiller les taux de change.

**DGE - SCD**

## PRINCIPES ET MÉCANISMES DE PROTECTION DES INVESTISSEMENTS

### Garants de la dynamisation du secteur privé

**L**e droit des investissements internationaux est composé de l'ensemble des règles spéciales qui régissent les relations entre un opérateur étranger et les autorités publiques de l'État sur le territoire duquel il cherche à entreprendre une activité économique, activité de production agricole comprise.

Dans les économies de marché, le secteur privé est le principal moteur de la croissance économique et ce, malgré la présence d'un secteur public relativement interventionniste. L'investissement privé étant considéré comme une condition indispensable à la croissance économique en raison de son poids sa taille et sa diversité. Il densifie significativement l'activité économique nationale et crée des richesses et des emplois.

Pour parvenir à une situation macroéconomique aussi reluisante, un certain nombre de facteurs devrait se conjuguer afin d'offrir un environnement propice à son expansion. Il va s'agir principalement pour les Etats en leur sein ou à travers des organisations internationales, de mettre en œuvre des mécanismes de protection des investisseurs et des investissements.

**Au niveau national**, l'Etat a opté pour plusieurs instruments car, la promotion des investissements est multidimensionnelle.

Cela dit, notre analyse portera principalement sur la promotion de principes de droit, la création de cadre d'harmonisation et la mise en place de mécanismes de règlement de différends.

**En matière de principes**, il en existe plusieurs sur lesquels repose le processus de création d'un environnement d'investissement de qualité pour tous. Ces principes sont inscrits dans des actes juridiques (constitution, lois, ordonnances, décrets, arrêtés, code...). Plus spécifiquement, il s'agit entre autres des notions suivantes :

- le principe de non-discrimination ;
- la sécurité foncière ;
- les droits de propriété intellectuelle ;
- la capacité à établir et faire respecter des contrats et à résoudre les différends est fondamentale pour que les marchés fonctionnent correctement ;
- la notion d'expropriation.

Par ailleurs, plusieurs cadres d'harmonisation sont mis en œuvre afin de créer un environnement communautaire capable d'attirer le plus d'investissements.

**Au niveau continental**, le Traité de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) s'inscrit dans un vaste mouvement d'harmonisation des relations juridiques supervisé par les institutions financières internationales et ressortissant de la logique de fonctionnement du marché. Le recours à la technique des règles matérielles pour harmoniser le droit des affaires dans l'espace OHADA a donné naissance aux actes uniformes. Ils offrent aux investisseurs des garanties d'ordre normatif et judiciaire. D'un point de vue normatif, le législateur communautaire a prévu des règles modernes applicables aux sociétés, depuis leur création jusqu'à leur faillite.

La protection des investissements est également encadrée par les organisations telles que :

- le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) ;
- la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (la CNUCED) ;
- la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI).

Pour terminer notre analyse, il faut souligner que la création de juridictions spécialisées dans le règlement de litiges intervenant dans le monde des affaires constitue un mécanisme voulu tant par les autorités nationales qu'internationales.

Au niveau national, la création de tribunaux de commerce est un garant de l'assainissement de l'environnement des affaires.

Au final, les principes, mesures et instruments d'harmonisation et juridictionnels mis en œuvre aux plans national et international concourent à la sécurisation et la promotion des investissements nationaux et étrangers. L'assainissement de l'environnement des affaires contribue à la dynamisation du secteur privé pilier de croissance stable et soutenue. Comme l'illustre la « *note sur l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire* » produit par le groupe consultatif du second Plan National de Développement (PND) en ces termes : « *Les résultats obtenus sur la période 2012-2015 montrent une progression significative en matière d'amélioration de l'environnement des affaires. Ainsi, la Côte d'Ivoire fait partie des dix (10) économies les plus compétitives en Afrique et a été désignée comme le pays le plus attractif d'Afrique subsaharienne pour l'investissement* ».

**DGE - SAJRE / SCD**

## DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ECONOMIE Le Comité de Direction formé sur la cybersécurité

**L**e Comité de Direction (CODIR) de la Direction Générale de l'Economie (DGE) est désormais armé pour esquiver les pièges des cybersattaquants. Conseillers Techniques, Directeurs Centraux et Chefs de services rattachés, membres du CODIR, ont pris part à une formation sur la cybersécurité initiée par le Service Informatique et Maintenance (SIM), le mercredi 29 novembre 2023, au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble Sciam au Plateau.

Le formateur, Dr **KABORE Raogo**, Vice-président de l'Association Ivoirienne pour l'Essor de la Cybersécurité (AIECyS) a averti que les cybercriminels font usage d'un panel de stratégies pour faire des victimes. Ces derniers procèdent, en priorité, par les appels téléphoniques, les e-mails d'hameçonnage ou phishing et les réseaux sociaux (WhatsApp, Facebook, Twitter...). Afin de contrecarrer ces pratiques



Mme Geneviève ADJEI (au centre), Conseiller Technique représentant Dr SAIN Oguié, Directeur Général de l'Economie, a salué la qualité de la formation.

Les cybers délinquants, a poursuivi le Vice-président de l'AIECyS, ont également recours aux ransomwares (viser et crypter des fichiers et ensuite demander une rançon pour le déchiffrement), aux attaques par déni de service ou DDOS (rendre indisponible un service) et aux accès non autorisés (exploitation des vulnérabilités connues des services pour accéder aux bases de données confidentielles), au ciblage des décideurs, à l'ingénierie sociale sophistiquée et à l'espionnage

pour conséquences, entre autres, la perturbation des opérations normales liées à l'élaboration de politiques économique et financière, la fuite d'informations sensibles, le risque de manipulation des données en vue de semer la confusion, l'atteinte à la réputation du pays qui affaiblit la confiance des citoyens et des partenaires tant nationaux qu'internationaux et des coûts financiers importants.

### Recommandations

En vue de faire l'économie desdites conséquences, le formateur a recommandé la sécurisation des matériels informatiques avec des mots de passe suffisamment complexes qui intègrent des lettres (majuscule et minuscule), des chiffres et des caractères spéciaux, l'utilisation de l'authentification à double facteurs, le respect de la politique d'utilisation des e-mails de l'entreprise et l'interdiction de l'usage des wifi publics.

Mme **Geneviève ADJEI**, Conseiller Technique, au nom du Directeur Général, **Dr SAIN Oguié**, qu'elle représentait, l'a salué pour la qualité de la formation sur le sujet crucial de la cybersécurité. Elle a également exprimé sa satisfaction aux membres du CODIR pour leur présence et participation active à cette séance.

**DGE - SCD**



Les membres du CODIR ont suivi avec beaucoup d'intérêt les travaux.

connues sous le nom d'ingénierie sociale, Dr **KABORE** a conseillé aux membres du CODIR de supprimer les e-mails des expéditeurs inconnus, les afficher en texte brut si possible, d'analyser toutes les pièces jointes, de traiter avec prudence les nouvelles connexions sur les réseaux sociaux, de ne suivre aucune instruction de personne inconnue dans l'urgence...

économique. Ils exploitent par ailleurs les défaillances d'utilisateurs autorisés tels que les employés, les fournisseurs et partenaires commerciaux (menaces internes) et les vulnérabilités (logiciels, matériels informatiques, homme).

De telles actions contre une organisation comme la DGE, à en croire le formateur, peuvent avoir

## DON DE SANG

### INTERVIEW

**Pr Yassongui SEKONGO**, Directeur Général du Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) :

#### « Le donneur de sang régulier est prioritaire en cas de besoin »

*Donner son sang, peut sauver des vies. En retour, le donneur régulier bénéficie de nombreux avantages. Dans cet entretien, le premier responsable du CNTS nous en dit plus.*

#### Pourriez-vous nous expliquer en quoi consiste le don de sang et pourquoi est-il si important ?

Le don de sang est un acte volontaire qui consiste à se faire prélever une poche de sang en vue de la donner à une personne qui en a besoin. Étant donné qu'aucun médicament ne remplace le sang, il est impératif d'en avoir en stock pour soigner d'où l'importance du don de sang.

#### Quels sont les avantages du don pour les donneurs ?

Par le don de sang, le donneur peut faire un petit bilan de santé car des examens sont effectués sur sa poche de sang (la syphilis, les hépatites B et C, le VIH Sida, le groupage sanguin). Les dons de sang réguliers lui permettent d'avoir une bonne hygiène de vie.

Le donneur de sang régulier est prioritaire en cas de besoin. Les poches de sang lui sont servies gratuitement. Cette disposition s'applique également à son conjoint, ses enfants de moins de 18 ans, son père et sa mère sur présentation des pièces justificatives de leur identité. Le donneur de sang bénéficie de consultations et d'examens gratuits ou à moitié prix au centre de suivi des donneurs à proximité.

#### Comment devient-on donneur de sang ?

Pour devenir donneur régulier, il faut donner son sang chaque deux mois ou au moins trois fois dans



Ph. DR

l'année. Il peut également susciter des collectes de sang, parler du don de sang autour de lui, inciter amis et familles à donner du sang.

#### Que diriez-vous aux personnes qui hésitent encore à devenir donneurs de sang ?

Le don de sang est une action qui n'a que des avantages. Vous donnez la vie par ce geste simple. Les malades dans les hôpitaux n'attendent qu'une seule poche de sang pour revivre. Cette poche se trouve en vous ! Témoignez-leur votre solidarité. Leur donner du sang, c'est redonner le sourire à toute une famille.

**DGE / SCD - SRHMG**





**Au Cœur de l'Economie**

**Direction Générale de l'Economie (DGE),  
sise au 6<sup>e</sup> étage, immeuble SCIAM, Plateau.  
Tél. : (225) 27 20 20 09 09 - Fax : (225) 27 20 22 54 36  
Email: [dgecom@dge.gouv.ci](mailto:dgecom@dge.gouv.ci) - [www.dge.gouv.ci](http://www.dge.gouv.ci)**